ACADEMIE D'ALGER

المراكز الاجتماعية التهذيبية

CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS

1er Trimestre 1961 – N° 17

BULLETIN DE LIAISON D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

BULLETIN DE LIAISON

N° 17

1er TRIMESTRE 1961

Sommaire

Pédagogie

— Les auxiliaires audio-visuels 3
— Possibilités et limites d'enseignement à distance 5
— Education de Base et Télévision en Algérie 6
— Les Emissions Radiophoniques des C.S.E. 9
— Fondements psychologiques des Campagnes .. 12
— Utilisation d'un ensemble complet de moyens audio-visuels 14
— Utilisation d'un ensemble incomplet de moyens audio-visuels 18

Information

— Vie des Centres 24
— La Campagne « Fenêtres » au C.S.E. d'Er Rahel 27
— Coopération 35
— Aspects juridiques des Coopératives d'Education de Base 36
— Les Premières Coopératives d'Education de Base 39

Documentation :

— Au C.F.E.B. 42
— Films - fixes 43
— Documents nouveaux 44-45
— Brochures 46-47

SERVICE DES CENTRES SOCIAUX ÉDUCATIFS

Château Royal
El-Biar — Alger

ÉDITORIAL

CE bulletin n° 17 n'a pas l'ambition de traiter les problèmes de l'utilisation des moyens audio-visuels dans l'Education de Base ; l'essentiel a déjà été dit à ce sujet et aussi bien les publications de l'UNESCO ou du Centre audio-visuel de St-Cloud peuvent-elles apporter aux esprits les plus curieux toutes les précisions nécessaires. Il se propose plus modestement d'attirer l'attention des chefs de Centre sur certaines modalités d'action, appelées « campagnes », qui permettent de déborder du cadre des activités à public fixe et d'atteindre les collectivités elles-mêmes, dans leur ensemble.

Un Centre Social Educatif assume normalement deux genres d'activités.

— D'une part, certains groupes d'auditeurs, réunis certains jours, à certaines heures, selon un emploi du temps adapté et établi à l'avance, reçoivent une formation systématique : alphabétisation, préformation professionnelle, éducation familiale et ménagère, préscolarisation, éducation rurale, etc...

Cet enseignement très utilitaire et étroitement adapté aux besoins locaux constitue l'essentiel du travail du personnel et figure en bonne place dans le tableau de service de chacun des éducateurs. La régularité et l'efficacité de cet enseignement, le sentiment qu'éprouvent les auditeurs d'en tirer un profit immédiat ou de se préparer effectivement à des tâches futures, en relation directe avec l'amélioration de leur niveau de vie (salaire, apprentissage de techniques simples, alphabétisation...) sont les garanties d'une fréquentation régulière et nombreuse. Bien entendu, les moyens audio-visuels, films fixes notamment, figurent en bonne place parmi ceux mis en œuvre pour assurer cet enseignement concret et pratique.

— D'autre part, à côté de ces tâches pour lesquelles le Centre Social Educatif joue, par rapport aux institutions existantes, le rôle de précurseur ou de complément, et qui réclame une organisation souvent remaniée certes, mais minutieuse et stricte, d'autres tâches aussi importantes, sinon primordiales, requièrent l'activité du personnel. Il s'agit ici de viser la collectivité toute entière, d'essayer d'atteindre

le plus grand nombre possible d'individus, particulièrement les adultes des deux sexes. Cette action a pour premier effet d'assurer l'importance et le renouvellement des effectifs des groupes à public fixe mentionnés plus haut ; mais elle a pour but principal d'assurer une éducation de masse en fonction d'objectifs simples en rapport avec les préoccupations de la collectivité : dans telle région où la flore mellifère est abondante le Centre Social Educatif peut inciter les fellahs à installer de nouvelles ruches ou à améliorer les ruches de fabrication locale — lorsque les chaleurs arrivent, une éducation des mères de famille permet de diminuer les risques de gastro-entérite — en accord avec les services de l'agriculture (S.A.P. ou S.A.R.) une préparation des esprits et une sensibilisation à certains problèmes assurent une plus grande pénétration de l'action officielle en faveur de l'amélioration rurale — partout, si modestes que soient les revenus, l'alimentation et l'habillement peuvent être améliorés par une meilleure utilisation des matières premières ou un meilleur entretien...

Ces méthodes d'action rapides et frappantes, utilisant un ensemble varié de moyens audio-visuels, se révèlent absolument indispensables si le Centre Social Educatif veut aller au devant des populations pour les amener à lui ou les conduire vers l'institution spécialisée trop souvent ignorée.

L'équipe de recherches pédagogiques du Service, après des années de recherches et d'essais, a mis au point, outre les documents educatifs bien connus du personnel, quelques campagnes-types : gastro-entérite, trachome, ruche, etc... mettant en œuvre une série complète de moyens audio-visuels. Certains chefs de Centre sont quelque peu effrayés par les termes de « campagnes » ou « d'éducation de masse », et croient en entreprenant une action de ce genre, devoir se placer dans l'obligation de réunir tout un village devant un écran. D'autres trouvent aussi, d'ailleurs à juste titre, que les campagnes-types ne correspondent pas exactement à la réalité de leur centre et hésitent, par conformisme, à entreprendre des modifications ou des compléments.

La réalité est beaucoup plus simple, et beaucoup de chefs de Centre, ainsi qu'il a été permis de le constater au cours des journées pédagogiques, réalisent des campagnes sans le savoir. A partir d'une brochure, d'un film-fixe, d'une affiche, de simples photos, une action concrète et systématique peut être conduite pourvu qu'elle réponde à un besoin conscient ou inconscient de de la population, qu'elle débouche obligatoirement vers un objectif concret réalisable et soigneusement étudié, qu'elle imprègne, selon un plan établi en réunion d'équipe, l'activité de tous les éducateurs, en fonction du but poursuivi.

On trouvera dans les pages qui suivent des exemples théoriques et pratiques de véritables campagnes menées avec un ensemble incomplet de moyens audio-visuels. On ne saurait trop insister sur la valeur et la nécessité de telles actions concertées. Ce sont elles qui confèrent son véritable aspect à l'action des Centres Sociaux Educatifs auprès des masses d'adolescents ou d'adultes. La précaution essentielle, au départ, est de déterminer nettement l'objectif que l'on se propose d'atteindre (fabrication de ruches ou de garde-manger, amélioration de l'habitat, etc...) et de s'assurer que les moyens concrets de réalisation existent réellement ou sont à la portée des auditeurs.

Contrairement aux apparences, les « campagnes » échouent rarement. Les échecs sont souvent moins graves qu'on pourrait le croire. Dégager d'une collectivité une poignée d'hommes ou de femmes résolus à passer à l'action, constitue un succès très net car c'est à partir d'eux que le mouvement s'étendra. Si peu d'auditeurs se révèlent intéressés, s'ils manquent de persévérance, il ne faut aucunement se décourager : les idées peuvent mûrir lentement dans les esprits et ne se réaliser que plus tard, soit spontanément, soit après une nouvelle action éducative — c'est, en effet, uniquement dans le découragement ou l'abandon du Chef de Centre que réside l'échec réel et complet d'une campagne.

Marcel LESNE,
Inspecteur d'Académie, chargé du Service
des Centres Sociaux Educatifs.

Les Auxiliaires Audio-Visuels

I. — EFFICACITE DES MOYENS AUDIO-VISUELS.

Si l'on voulait faire un bon mot, on pourrait dire par exemple que le véritable pionnier de l'audio-visuel a été ce premier homme préhistorique qui eut l'idée de fixer l'image d'un animal ou d'un homme sur la paroi de sa caverne.

Quoi qu'il en soit, le véritable essor des techniques audio-visuelles date de la dernière guerre.

Les Américains attaqués par le Japon le 7 décembre 1941 ne possédaient à cette époque qu'un embryon d'armée en face d'un adversaire bien outillé. Il s'agissait donc pour les Américains de former d'urgence des soldats et des techniciens. L'armée s'est adressée à quelques universités qui ont été chargées de résoudre le problème.

Et c'est ainsi qu'on a pensé qu'il était possible soit d'employer des moniteurs peu qualifiés, soit de s'en passer complètement en se servant des techniques audio-visuelles. Ce procédé utilisait en particulier un grand nombre de dessins animés avec les personnages de Mickey, Donald, qui démontaient ou remontaient la mitrailleuse ou le fusil, expliquaient le fonctionnement de tel ou tel appareil. A côté de cela des films-fixes et animés d'un genre plus sérieux contribuaient à l'instruction des recrues : emploi du bazooka, destruction des chars ennemis, pratique du radar, etc... Les résultats excellents ont montré qu'on pouvait gagner de cette façon un temps considérable. Ne perdons pas de vue cependant que le public était constitué d'adultes venant par contrainte pour la plupart.

Vers le début de 1945, les Américains savaient de façon certaine qu'ils occuperaient le Japon. Il s'agissait de former des milliers d'officiers pour cette occupation et de leur enseigner le japonais. Il n'était pas question de les réunir par classes et de procéder d'une manière traditionnelle ; car les instructeurs étaient fort peu nombreux. On créa donc un camp isolé près de Montery, en Californie, où les officiers sélectionnés furent soumis à un entraînement intensif pendant plusieurs mois et cela à raison de 8 heures par jour. On se servit du disque, du magnétophone, du film-fixe et du film-animé. De plus, on imposa aux hommes le mode de vie et les mœurs japonais. Les haut-parleurs diffusaient de la musique japonaise. Il était interdit de s'exprimer dans une autre langue que le japonais. On mangeait, on buvait, on utilisait des produits fournis dans des emballages japonais, etc... En somme, il s'agissait d'un véritable bain audio-visuel.

Les résultats furent excellents, cela va sans dire. Sur cette simple expérience, il est permis de conclure que les moyens audio-visuels sont efficaces.

Après la guerre, on a voulu utiliser cette efficacité au profit de l'amélioration du mode de vie des pays sous-développés. A première vue, le problème semblait insoluble. Il faut bien reconnaître du reste qu'il n'a été qu'imparfaitement résolu. Cela tient moins, je pense, à l'efficacité des moyens employés qu'à d'autres causes parmi lesquelles je citerai :

— l'utilisation anarchique ou l'emploi irrationnel des techniques ;
— souvent un manque total d'enquêtes psycho-sociologiques qui doivent déblayer le terrain avant qu'on attaque le problème ;
— un manque de coordination dans les efforts (campagnes itinérantes) ;
— le contexte politique.

Avant de crier à l'inefficacité de telle ou telle technique, il s'agit donc avant tout de savoir où elle a été employée, quand et comment. Sinon, bien entendu, on fausse toutes les données.

II. — LES MOYENS AUDIO-VISUELS ET LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (ancienne éducation de base).

Dans sa définition de l'éducation de base l'U.N.E.S.C.O. souligne :

1° que les habitants des pays en voie de développement bénéficient d'une aide des pays plus développés ;

2° mais que les habitants doivent participer aux efforts entrepris.

Il s'agit donc d'être prudent et d'agir avec tact car, d'une part, l'aide fournie peut tourner à un paternalisme choquant, d'autre part, on peut se heurter à une passivité désarmante. De plus, nous ne devons jamais perdre de vue que l'éducation de base doit être rentable et payante à brève échéance. Il faut que les réalisations interviennent très vite si l'on ne veut pas que le public doute. Si l'on propose quelque chose qui ne portera ses fruits que dans une dizaine d'années, on risque fort d'aller vers un échec. Ceci est une première règle qui concerne le choix des sujets.

La deuxième règle, c'est la nécessité des enquêtes préalables qui doivent déterminer dans chaque région :

— les besoins biologiques (sous-alimentation, maladie) ;

— les besoins économiques ;

— les besoins culturels ;

— les besoins psycho-sociaux (éducation des femmes).

En d'autres termes, il s'agit de savoir exactement à qui on va s'adresser, pourquoi cela est nécessaire, comment on le fera. Ces besoins déterminés, il faudra les satisfaire. Les techniques audio-visuelles, on le voit, ne sont pas là pour créer des besoins superflus.

Le processus d'utilisation se divise en 3 étapes :

1. Motivation ;
2. Acquisition ;
3. Traduction en actes.

Motivation et acquisition. Quelques règles précises :

a) ne pas heurter de front les croyances et mœurs ;

b) respect des hiérarchies locales. Si possible, les mettre de son côté pour les faire collaborer ;

c) ne jamais placer les individus en état d'infériorité physique ou morale.

La phase de motivation doit rejeter l'exposé et utiliser le procédé de « dramatisation ».

La motivation sera meilleure si les éléments de stimulation sont empruntés au milieu même car les éléments varient avec les régions. L'idéal serait de choisir un groupe ou une famille, lui faire réaliser quelque chose, en faire un film, le passer ensuite au village où ce groupe ou cette famille sont connus.

Passage à l'action.

C'est une partie aussi importante que la projection des documents car c'est en fait là que tout commence. Les moyens audio-visuels sont destinés à faire sortir les gens de leur léthargie par un choc psychologique. Il s'agit d'exploiter ce choc d'une façon pratique.

III. — *CONSEILS D'ORDRE GENERAL CONCERNANT LES MOYENS AUDIO-VISUELS ET LA PEDAGOGIE ADAPTEE A CES TECHNIQUES*

a) **choix d'une technique.** Des considérations d'ordre financier joueront en premier lieu dans ce choix. D'autre part, de nombreux documents sont à réaliser afin d'organiser des campagnes complètes d'une manière rationnelle. En effet, aucune technique audio-visuelle n'est une panacée et pour un même centre d'intérêt il faut employer : affiches, brochures, tracts, films-fixes et animés, tableau de feutre, magnétophone, etc... pour obtenir un résultat, sans parler bien entendu de l'exploitation sur le terrain qui est indispensable.

b) **passivité du public.** Le public enregistre, même s'il reste silencieux, un certain nombre d'émotions qu'il faut exploiter. Mais pour un meilleur résultat, il faut sans cesse lutter contre la passivité. Il ne faudrait pas faire de remarques au cours d'une projection de film-animé. On peut écrire des questions au tableau, ou les enregistrer au magnétophone (pour les analphabètes) et un débat doit s'engager après la projection, avec réponse à ces questions. Plusieurs projections sont parfois nécessaires.

c) **la saturation.** Il est difficile de fixer la « dose prescrite ». Seul l'éducateur peut la déterminer.

d) **la facilité.** Il faut lutter contre la facilité dont éducateur et public peuvent être victimes. Le public croit peut-être avoir compris, alors qu'il n'en est rien. L'éducateur peut avoir tendance à se placer derrière le projecteur fixe ou animé et négliger les explications ou le débat.

e) **le retour à la réalité.** Les expériences audio-visuelles sont des représentations bi-dimensionnelles de la réalité. Si, après la projection, on peut fournir le vrai cadre de référence, il ne faut pas manquer de le faire.

f) **les documents.** Bien que réalisés pour l'Algérie, ils sont comparables à des vêtements de confection. Avec cette confection, chaque Centre doit faire du sur-mesures, c'est-à-dire adapter les documents à son public.

g) **les activités de groupes** sont favorisées par les méthodes audio-visuelles. Or, l'enseignement français est surtout individualisé. Il s'agit donc ici de ne pas trop se faire l'esclave de la pédagogie traditionnelle. Il faut innover dans le sens du travail de groupe.

h) **Il faut connaître à fond le document** à utiliser (qualités, faiblesses, etc...). Pour cela, il faut le visionner plusieurs fois, établir des fiches techniques, des fiches de questions à poser, noter les moyens de passage à l'action qu'offrent les documents et les réalisations déjà faites.

F. VERNET,
Instructeur au C.F.E.B.

Possibilités et Limites des procédés d'enseignement à distance, faisant appel aux moyens audio-visuels

Il conviendrait tout d'abord de définir ce que l'on entend par le mot « enseignement ». Il est évident qu'il faut au départ faire une distinction nette entre les procédés purement didactiques et ceux qui apportent aux élèves (enfants ou adultes, et souvent aux maîtres ou moniteurs) une information culturelle ou éducative.

L'expérience semble prouver et nous citerons plus loin des exemples, que pour être profitable l'information éducative ou culturelle nécessite souvent une exploitation par le maître. Les moyens audio-visuels jouent alors un rôle d'auxiliaire pratiquement indispensable de nos jours.

Quant aux procédés purement didactiques, ils nécessitent une infrastructure importante mais il semble que l'on puisse attendre de certains (Télévision par exemple) plus qu'un dégrossissage des élèves, comme c'est le cas aux U.S.A. et en Italie.

On pourrait aborder l'étude du problème en examinant les possibilités et les limites de chacune des techniques pour l'enseignement à distance. De fait, cette manière de procéder ne nous convient guère, car d'une part elle impliquerait une énumération fastidieuse, d'autre part les techniques se complètent le plus souvent les unes les autres. Il nous semble plus profitable de définir les publics auxquels on s'adresse et d'examiner les diverses réalisations que nous connaissons.

I. — *L'EDUCATION DE BASE.*

On sait le rôle important que les moyens audio-visuels jouent dans ce domaine bien particulier. A part la télévision, on peut dire que toutes les techniques ont été utilisées, de l'affiche jusqu'au cinéma. Si toutes ont pour but d'enseigner quelque chose, rares sont celles qui peuvent se passer d'une exploitation par le maître (ou le moniteur). En effet, ce qu'il s'agit avant tout d'obtenir c'est, d'une part, une prise de conscience des possibilités d'évolution, d'autre part, un passage à l'action. On conçoit que dans ces conditions il semble difficile de se passer d'un moniteur, que ce soit pour l'agriculture, ou la santé ou même l'alphabétisation. C'est cependant dans ce dernier domaine que la radio, moyen infirme, a tenté d'innover.

Ne parlons pas des expériences de Colombie du Père J.J. Salcedo, de celle du Cameroun de MM. Chicot-Meyer ou de la méthode radio-pédagogique d'alphabétisation élaborée par M. Gineste à l'Institut Pédagogique National, puisque toutes trois font appel à un moniteur, encore qu'il faille faire preuve de beaucoup de bonne volonté pour lui donner le titre de « maître ». Trois autres méthodes se sont passées de cette aide.

1° La méthode radio-pédagogique d'alphabétisation de Radio-Malaisie. C'est M. Norman Lloyd Williams, qui a relaté cette expérience dès 1954 dans les cahiers d'éducation de base de l'U.N.E.S.C.O. Les résultats n'ont pas été concluants.

2° Une méthode de langage par la radio utilisée par les Centres Sociaux d'Algérie en 1958-59 ; cette méthode a été abandonnée depuis.

3° La méthode d'étude de la langue française et de motivation de M. Terrisse à Radio-Dakar, qui elle, a eu un certain succès.

Il semble qu'il faille se montrer très circonspect quant au rôle didactique que peut jouer la radio. L'écriture et la lecture sont essentiellement des techniques visuelles. C'était aller au delà des possibilités de la radio que de vouloir, sans l'aide du maître, lui imposer un rôle didactique que, moyen aveugle, elle ne pouvait pas jouer. Par contre, dans le domaine de la motivation, son efficacité est incontestable (nécessité de s'instruire, information éducative, etc...) ; cette efficacité peut du reste être augmentée par l'utilisation simultanée de moyens visuels complémentaires comme l'affiche par exemple.

II. — *L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE DANS LES PAYS TECHNIQUEMENT DEVELOPPES.*

La pénurie de maîtres a conduit certains pays à utiliser les possibilités d'enseignement à distance qu'offraient la radio et la T.V.

1. — Ecole radiophonique.

En France, la radio n'a joué jusqu'à présent qu'un rôle d'auxiliaire sauf peut-être pour ce qui est de l'enseignement radiophonique aux malades et infirmes (avec l'aide du Centre National d'Enseignement par correspondance) et les émissions de langue française destinées aux étrangers. Son rôle a été beaucoup plus important en Australie et dans le Nord-Canada où les énormes distances et la très faible densité des populations imposaient le recours à une méthode efficace d'enseignement à distance, la plupart des élèves possédant des postes émetteurs-récepteurs permettant un contact verbal direct. Les parents

peuvent, il est vrai, aider les enfants dans une certaine mesure, étant aidés eux-mêmes par le maître-speaker.

Les possibilités de la radio sont de ce fait accrues. Quant aux limites, elles tiennent d'une part au fait qu'il faut nécessairement employer une aide (les parents des élèves par exemple) et d'autre part, que les références visuelles sur lesquelles s'appuyeront les élèves seront presque toujours des images statiques privées de vie et de mouvement.

Cet inconvénient existe aussi, à un degré moindre, avec les émissions de langue vivante. Il est vrai qu'elles s'adressent surtout à l'ouïe, et sont destinées à faire acquérir à des adultes les automatismes de la langue étudiée. Une référence visuelle ne s'impose pas obligatoirement. La limite tient surtout dans le fait qu'il n'y a pas véritablement dialogue entre maître et élève. Les méthodes d'étude d'une langue étrangère parlée, par disque ou bande magnétique, connaissent du reste les mêmes limites.

2. — **Ecole télévisée.**

L'école télévisée ne devrait pas connaître ces limites. L'Italie, avec la Télé scuola (véritable école télévisée avec emploi du temps, devoirs corrigés, examen de fin d'année) et les U.S.A. avec les expériences de Pennsylvanie et du Texas en sont le plus bel exemple. Théoriquement tout au moins on peut tout enseigner. En fait, l'école télévisée connaît plusieurs limites qui tiennent :

a) à la taille de l'écran de télévision,
b) au fait que le dialogue maître-élève est impossible,
c) au fait que certaines disciplines exigent une manipulation et une observation détaillée des objets,
d) au côté « spectacle » d'un cours télévisé,
e) au fait que seuls les élèves dotés d'une grande volonté poursuivent leur effort.

Si on ne peut crier au miracle, il convient de ne pas se montrer pessimiste. La première chose à faire est de ne pas demander aux moyens audio-visuels plus qu'ils ne peuvent donner. Nous ne nous étendrons pas sur tout ce qu'ils peuvent apporter aux élèves, qu'il s'agisse de la répétition qui permet l'acquisition des automatismes libérateurs ou des possibilités qu'ils offrent par leur influence sur l'imagination et l'affectivité.

Cependant tout enseignement, pour être valable, nécessite une participation émotionnelle active de la part des élèves, et le contact humain est plus que jamais nécessaire. De même qu'un enfant peut être difficilement élevé sans parents, de même il ne peut pas être vraiment éduqué sans maître.

A notre avis les moyens audio-visuels sont d'excellents outils. A nous de savoir en tirer partie de la meilleure façon.

F. VERNET.

Éducation de Base et Télévision en Algérie

C.S.E. n° 17. 1er trimestre 1961

La R.T.F. en Algérie programme chaque jeudi à 14 heures une émission sous le titre « Le monde des hommes ». Dans cette grille figurent chaque mois un « Panorama de l'Education de Base dans le monde », une émission d'Education Populaire, et deux émissions d'Education de Base.

Le « Panorama » relate les différentes expériences de base faites dans les pays sous-développés soit par l'UNESCO, soit par des organismes nationaux. Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de cette émission destinée à élargir l'horizon et donc les vues du public, en lui faisant comprendre que les mêmes problèmes ou à peu près se posent dans tous les pays et sont certainement de toutes les époques. Montrer aux gens que leurs difficultés quotidiennes sont celles de beaucoup de peuples et le montrer par l'image risque de minimiser à leurs yeux, si peu soit-il, l'importance qu'ils accordent à leurs propres difficultés, sans les résoudre pour autant ; ce n'est pas ce que nous voulons dire, ni faire. Mais voir les gens de Porto-Rico ou de Patzcuaro vivre de la même manière avec presque les mêmes vêtements et le même cadre de vie, c'est susciter sinon un soulagement du moins un peu de courage et d'espoir quand la preuve est faite, par le film, que ces populations ont réussi à améliorer leur sort avec leur résolution et leur courage. Enfin, à l'usage des cadres du Service des Centres Sociaux Educatifs, cette émission est une source d'information pédagogique ou de réflexions profitables.

Pour les deux émissions d'Education de Base se pose le problème de la réception des émissions, car il est bien évident que le public spéficique des

Centres Sociaux Educatifs ne possède pas la télévision. Pourtant il faut bien reconnaître qu'en milieu urbain ce sont les quartiers populaires qui sont pourvus du plus grand nombre de postes de télévision. Le fait de posséder un poste de télévision est un signe de mieux-être économique mais pas forcément d'évolution sociale. Si bien, qu'en pratique, un public féminin — la femme musulmane sortant peu de chez elle — intéressant les Centres Sociaux Educatifs a pu être touché par ces émissions. Celles-ci ont donc été conçues, en partie, pour toucher ce public et lui donner des notions de base tant en puériculture qu'en hygiène ou qu'en éducation domestique. Ce public féminin touché à domicile ne peut être évalué quantitativement. Peu de Centres Sociaux Educatifs possèdent actuellement un poste de télévision, mais dans ceux où il en existe un, les émissions peuvent être vues par le public féminin en groupe et discutées ensuite avec les monitrices du Centre.

Nous avons aussi songé aux hommes, ceux-ci pouvant être atteints plus facilement chez eux, en pleine disponibilité, qu'au Centre Social Educatif ou en groupe, les réflexes de pudeur et de méfiance jouant toujours dans ce cas.

Quant à leur contenu ces émissions d'Education de Base comportent soit des films de motivation destinés à sensibiliser le public féminin ou masculin sur des problèmes que le touchent, soit des films didactiques apportant des solutions à ces mêmes

problèmes. C'est ainsi qu'après avoir passé un film de motivation sur les dégâts de l'érosion et ses répercussions sur le groupe social tout entier, nous avons proposé la semaine suivante une émission positive donnant les solutions du problème non seulement sur le plan administratif mais surtout sur le plan individuel, en tenant compte des moyens dont peuvent disposer les plus désavantagés.

Les résultats de cette expérience encore à ses débuts n'ont pu encore être valablement testés. Il demeure toutefois que la télévision atteignant les masses, peut être, sans conteste pour l'Education de Base, un précieux auxiliaire.

PROGRAMME DES PREMIERES EMISSIONS T.V. REALISEES PAR LE SERVICE DES CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS SUR LES ANTENNES DE FRANCE V.

10 Novembre 1960

Présentation de l'émission « Le monde des hommes », définition de l'Education de Base et projection du film « Je suis un homme » (production UNESCO, commentaire de Pierre FRESNAY).

Ce film met en parallèle deux pays qui, sous des latitudes différentes, ont des problèmes presque semblables, et partant, dégage la notion universelle de l'homme à qui l'Education de Base tente d'apporter une aide dans la solution de ses problèmes les plus humbles et les plus immédiats.

17 Novembre 1960

Présentation du problème de la faim dans le monde et projection du film « Amal » (production Délégation Générale en Algérie, parlé arabe).

Une des solutions au problème de la faim consiste à garder en état de culture les terres actuellement cultivées, et partiellement à lutter contre l'érosion qui emporte chaque année à la mer des milliers de tonnes de terres arables.

24 Novembre 1960

Processus de l'érosion et dégâts qu'elle cause. Remèdes apportés à l'érosion, sur une grande échelle, par les Services de la D.R.S., remèdes à l'échelle du petit fellah pour la protection de ses parcelles.

22 Décembre 1960

Projection du film « En attendant le médecin » (Production Service des Centres Sociaux Educatifs).

Précautions à prendre et règles essentielles d'hygiène à respecter en attendant le médecin. Petite pharmacie familiale, conseils et remèdes simples pour les maladies d'hiver, grippes, angines, rhumes, etc...

29 Décembre 1960

Panorama de l'Education de Base dans le monde : Documentaire sur Patzcuaro (Mexique) suivi d'un documentaire sur la naissance du C.R.E.F.A.L. (Centre Régional de « Education Fundamental de America Latina »).

5 Janvier 1961

Projection du film « Reddou Belkoum » (Production Délégation Générale en Algérie). Misère née de l'émigration de français musulmans d'Algérie en métropole sans qualification professionnelle préalable. Possibilités offertes par le Centre de Formation Accélérée d'Alger.

12 Janvier 1961

2 films de l'UNESCO : « L'Indonésie s'éveille », « Construction d'une route en Grèce ».

19 Janvier 1961

Projection du film « Analphabétisme » (production Service des Centres Sociaux Educatifs). Un fellah analphabète cause, par son ignorance même dont il sous-estimait les dangers, la mort d'un enfant. Le fellah apprendra à lire.

2 Février 1961

Présentation du film « Une voix dans la montagne » (production Services du Gouvernement de Porto-Rico, traduit de l'espagnol). Film de motivation aboutissant à la création d'un cours d'adultes.

9 Février 1961

« Le venue de l'enfant ». Valeur de la joie apportée au foyer par la venue de l'enfant. Conseils d'hygiène pour la femme enceinte. Conseils pratiques pour la confection d'une layette. Démonstration de la confection d'un berceau avec peu d'outils et un minimum de matière première.

23 Février 1961

Conseils pour la préparation du biberon. Dangers de la gastro-entérite. Un film de motivation « Destin » suivi d'un film d'enseignement « Le Biberon » (ces 2 films ont été produits par le Service des Centres Sociaux Educatifs).

2 Mars 1961

Emission sur l'amélioration de l'aviculture en milieu rural. Film « La Poule » (production Délégation Générale en Algérie).

16 Mars 1961

Deux dessins animés réalisés par Walt Disney dans le cadre d'une campagne d'éducation sanitaire au Mexique : « Comment se propage la maladie » et « Les insectes, vecteurs de de maladie ».

23 Mars 1961

« Soins et Alimentation des Bébés ». - Un bon équilibre alimentaire est nécessaire pour une bonne santé de l'enfant. - Recettes et conseils à propos du sevrage du bébé. - Egalement quelques conseils de prudence élémentaire à observer pour que le bébé grandisse dans les meilleures conditions possibles.

C. CASTAGNO.

LES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

des C. S. E.

S'attaquant en Algérie au phénomène du sous-développement sous tous ses aspects, les organismes d'Education de Base se sont trouvés confrontés au problème de l'Education des masses. Et par là même, ont-ils dû, en plus des moyens d'Education ayant depuis longtemps fait leurs preuves à l'école, utiliser les moyens les plus modernes de diffusion de la pensée : presse, radio, cinéma, télévision.

Ainsi, une 1re série d'émissions éducatives radiodiffusées a-t-elle été incluse dans les programmes d'action du Service des Centres Sociaux Educatifs. Devant le retard qu'accuse une population, au moment même où dans ce pays s'élabore sous l'impulsion des pouvoirs publics une révolution politique, industrielle et sociale, une des tâches les plus urgentes nous a paru être, dans un premier temps, l'organisation d'émissions à caractère nettement éducatif, c'est-à-dire d'émissions « conçues et réalisées à des fins didactiques et s'incorporant dans un ensemble cohérent et progressif » (cf : Clausse, Education par la Radio U.N.E.S.C.O.).

I. — *BUT DES EMISSIONS.*

Ces émissions, destinées au public adolescent des Centres Sociaux Educatifs, poursuivent un triple but :

a) Introduire dans les classes d'adolescents déjà désanalphabétisés dans nos Centres « l'écho des préoccupations, des actions qui font la trame de la vie sociale ».

b) Confirmer ces adolescents dans leurs connaissances antérieures en langue française et augmenter leur vocabulaire et leur aptitude à la lecture courante.

c) Enfin, fournir à nos moniteurs d'enseignement dont la qualification professionnelle est loin de pouvoir rivaliser avec celle d'instituteurs de métier, des séries de leçons — modèles qu'ils pourront exploiter par la suite.

La formule adoptée nous a ainsi permis de réunir dans nos locaux des groupes homogènes d'auditeurs, d'exploiter les avantages d'une audition collective sous la direction d'un maître et, par là même, de pallier les inconvénients d'émissions radiodiffusées purement culturelles et qui s'adresseraient à l'auditeur à domicile.

II. — *CONDITIONS D'ELABORATION ET DE REALISATION DES EMISSIONS.*

La matière éducative des émissions a été jusqu'ici déterminée à partir des textes d'un Manuel d'initiation à la vie pratique intitulé « Au jour le jour » et rédigé en français élémentaire ; ce manuel évoquant l'histoire d'une famille musulmane urbaine appelée à résoudre les problèmes économiques et pratiques de la vie courante, préalablement diffusé dans les Centres, constitue le support visuel complémentaire de l'émission. La matière éducative de l'émission étant déterminée, son élaboration et sa rédaction sont réalisées par un équipe d'éducateurs des Centres Sociaux Educatifs qui collaborent ensuite avec le personnel et les techniciens de la R.T.F. pour sa mise au point définitive.

Chaque Centre, pourvu d'un calendrier des émissions, est averti à l'avance du sujet des émissions, du matériel éducatif à prévoir ainsi que des travaux pratiques à faire exécuter.

III. — *EXEMPLE DE CALENDRIER DES EMISSIONS RADIO POUR ADOLESCENTS.*

DATE	TITRE	DOCUMENTS	MATERIEL
18 Janvier	A l'atelier - La sortie de l'atelier.	« Au jour le jour ». P. 26 - 28.	Photo « geste vrai » chalumeau - Un réveil.
25 Janvier	Le repas d'Ali.	P. 30.	
1er Février	Un accident.	P. 32.	
8 Février	Les soins - Les précautions.	P. 34.	Du mercurochrome - Une bande à pansement.
15 Février	Une lettre arrive.	P. 38.	Lettre - Enveloppe affranchie avec adresse.
22 Février	La lettre.	P. 40.	Du papier à lettre, des enveloppes.
1er Mars	La réponse d'Ali.	P. 42.	Papier à lettre, enveloppes.
8 Mars	Le livret de famille.	P. 44.	Livret de famille.
15 Mars	Le livret de famille.	P. 46.	id.
22 Mars	Salah prend le train.	P. 48.	1 horaire de train ou de car - un billet de chemin de fer ou de car.

IV. — *DEROULEMENT D'UNE EMISSION EDUCATIVE.*

L'émission, telle que nous l'avons conçue, est hebdomadaire, elle dure 30 minutes et se déroule de la façon suivante :

1) Elle débute par un sketch très court, présentant de façon globale le sujet du jour. Certains mots nouveaux sont introduits dans ce sketch, mais de telle façon que leur sens puisse se déduire plus ou moins explicitement du contexte des mots déjà connus. Ce sketch de forme simple a une double fonction :
   — intéresser les auditeurs, susciter de leur part une curiosité, un désir, une attente.
   — les accoutumer à l'écoute radiophonique. Les initier à la présentation d'un événement par des procédés tels que dialogues, voix alternées, et dans une certaine mesure au symbolisme auditif.
2) Le sketch, une fois écoulé, les auditeurs sont invités à ouvrir leur manuel. Ils y trouveront, à la page prévue pour l'émission du jour, une gravure qui évoque à son tour le sujet du texte à étudier, son observation sera dirigée par le speaker qui invitera le moniteur à poser à l'auditeur certaines questions bien précises. C'est à ce stade que le moniteur devra obtenir de ses auditeurs une définition satisfaisante du sujet évoqué.
3) Cette définition amènera tout naturellement le titre du texte que le speaker lira lentement et en articulant parfaitement. Les auditeurs seront invités à suivre la lecture dans leur livre et s'accoutumeront ainsi peu à peu à prononcer correctement tous les mots d'un texte.
4) L'émission se poursuivra alors par une « chasse aux mots ». Les mots inconnus ou difficiles à lire seront repérés par les auditeurs grâce à des procédés sonores (coups de gong par exemple...), qui permettront de déterminer la ligne à laquelle ils se trouvent, leur place dans la ligne, etc...

   Les mots difficiles étant ainsi isolés, seront expliqués par de courts dialogues échangés entre les interprètes de l'émission. Puis le moniteur est alors invité à poser des questions à son auditoir afin d'obtenir l'usage correct des nouvelles acquisitions.

   A cet effet, des « Blancs » sont ménagés dans l'émission. Enfin, les mots nouveaux, après avoir été écrits au tableau par le moniteur, sont lus par les auditeurs.
5) Un enregistrement de la lecture du texte par un élève de niveau moyen est alors diffusé.

   Généralement cette lecture comporte certaines erreurs ou incorrections que les auditeurs sont appelés à rechercher et à corriger immédiatement.
6) Dans la dernière phase de l'émission, des questions destinées à vérifier la compréhension du

texte par les auditeurs sont alors posées. Enfin, pour permettre une exploitation ultérieure de l'émission, des indications sont fournies au moniteur sur les exercices pratiques qu'il pourra faire réaliser à son auditoire. Ainsi, partant d'un moyen d'éducation ne s'adressant qu'à l'oreille, cherchons-nous grâce à des supports visuels et à des exercices pratiques, à réaliser un enseignement qui sollicite toutes les activités perceptives de l'auditeur.

V. — *EMISSIONS POUR ADOLESCENTES.*

Le Service des Centres Sociaux Educatifs a également conçu des émissions éducatives destinées à nos classes d'adolescentes. S'inspirant des mêmes formules pédagogiques que celles que nous venons de développer, ces émissions se présentent cependans sous une forme différente.

Dans leur 1re partie, elles jouent surtout un rôle de motivation. Ainsi, par exemple, sont présentés des contes s'inspirant dans leur forme des tournures et des formules d'encadrement les plus courantes dans le monde musulman, de chants folkloriques, etc...

La 2me partie de l'émission pourrait se situer, si l'on peut dire, à mi-chemin entre de pures préoccupations de motivation et déjà certaines notions plus proprement éducatives.

Et ici, comme support visuel de l'émission, nous tentons d'utiliser un journal pour nouveaux alphabètes (Notre premier journal), actuellement édité par le Service des Centres Sociaux Educatifs et dont les sujets d'article vont de pair avec toutes les actions éducatives que nous menons dans différents domaines (hygiène, couture, cuisine, etc...).

Enfin, la 3me partie de l'émission vise à enseigner une technique bien précise à nos auditrices. Le public y est initié grâce aux actions conjuguées de la radio, de la monitrice et des brochures traitant d'un problème particulier (soins aux plaies par exemple).

VI. — *EXEMPLE DE CALENDRIER DES EMISSIONS RADIO POUR ADOLESCENTES.*

DATES des émissions	Documents annexes et titres des lectures à utiliser pendant l'émission		
	1re partie	**2me partie de l'émission**	**3me partie de l'émission**
21 Janvier ..	Néant	Notre 1er Journal n° 1-12-60 (1 Journal par élève) : les malheurs de l'aveugle.	Qu'est-ce qu'une blessure ? (Soins aux plaies. P. 5).
28 Janvier ..	»	Panneau aux yeux mobiles de la campagne trachome + vos yeux. P. 30. Les signes de la maladie.	Les microbes : Soins aux plaies. P. 9.
4 Février ..	»	Vos yeux. P. 12 (La poussière).	Réchaud, casserole, eau de Javel, gaze, eau oxygénée + soins aux plaies. P. 13 (il faut laver la blessure).
11 Février ..	»	Un bâton de Khôl - Vos yeux. P. 16.	Mercurochrome, gaze, coton, sparadrap, bande, épingle + soins aux plaies. P. 17 (Le mercurochrome).
18 Février ..	«	Vos yeux. P. 18 (La mouche).	Gaze, coton, sparadrap + soins aux plaies. P. 19 (Ce qu'il faut pour faire un pansement).
28 Février ..	«	Vos yeux. P. 22 (5 ennemis de tes yeux).	Gaze, coton, sparadrap, eau oxygénée. Soins au plaies. P. 23. Un pansement avec du sparadrap.
4 Mars	«	Vos yeux. P. 24 (le dispensaire).	Soins aux plaies. P. 25 (Comment enlever un pansement).
11 Mars	«	Tube auréomycine - Vos yeux. P. 26.	Soins aux plaies. P. 27 (Regardez bien la blessure).
18 Mars	«	Vos yeux. P. 28 (Il faut revenir au dispensaire) - Tube auréomycine.	Petite pharmacie familiale : voir Soins aux plaies. P. 31 (Une petite pharmacie).

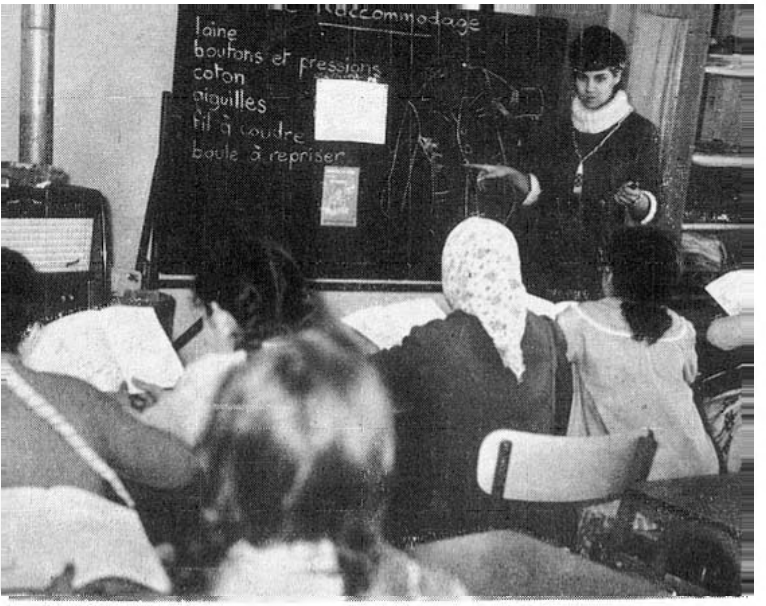

Perspectives.

Actuellement 16 émissions pour adolescentes ont déjà été réalisées, et 17 émissions pour adolescents.

La formule des émissions pour adolescentes, trop récente encore, ne nous permet pas de tirer des conclusions définitives sur son efficacité. Toutefois, il semble que cette formule, avec quelques aménagements complémentaires, pourrait parfaitement s'insérer dans un programme d'émissions destinées au public adulte de nos Centres, liant des préoccupations éducatives à des préoccupations culturelles.

Seules les tranches horaires qui nous ont été jusqu'ici réservées par la R.T.F. constituent un obstacle à l'organisation d'émisions pour adultes. Si nous pouvions obtenir des horaires plus conformes aux heures de disponibilité de la population, il serait possible d'envisager la réalisation de telles émissions et de les insérer dans le cadre des campagnes audio-visuelles que nous menons.

La radio, moyen supplémentaire de motivation et d'éducation, pourrait ainsi, grâce à l'organisation de cercles d'écoute dans nos Centres, nous aider à inciter la population à entreprendre par ses propres moyens, des réalisations communautaires aboutissant à une amélioration de son niveau de vie.

R. EYMARD.
Instructeur au C.F.E.B.

Fondements Psychologiques des Campagnes

Se devant, de par sa vocation même, de toucher la plus grande masse possible d'auditeurs, et ce, dans le minimum de temps, les Centres Sociaux Educatifs ont fait appel à des méthodes frappantes, rapides, des méthodes atteignant avec force ceux qu'il s'agit de convaincre.

Ces méthodes d'action, utilisant un ensemble de moyens audio-visuels, simultanément ou successivement, ont été appelées des Campagnes. Il ne faudrait pas donner à ce mot un sens trop restreint et peut-être même un peu péjoratif, celui de propagande, de réclame. C'est plus que cela. C'est une action éducative organisée qui part de besoins vitaux et de carences graves en vue de leur appliquer des remèdes immédiats.

Mais les moyens audio-visuels sont nombreux. Ils diffèrent, par leur nature même, et s'adressent chacun à des fonctions mentales différentes, soit de la masse, soit des individus. C'est ainsi que le cinéma parlera plus spécialement à la sensibilité du public, alors que le film-fixe éveillera plutôt les facultés d'analyse ou de réflexion de l'individu. Un classement s'imposait donc dans l'utilisation combinée des différents moyens audio-visuels et il nous a paru utile de les répartir en 2 catégories :

a) les moyens de motivation : affiches, tracts, films animés.

b) les moyens éducatifs proprement dits : films-fixes, brochures.

Examinons tout d'abord les modalités d'emploi des moyens de motivation.

Il importe tout d'abord de situer autant que possible l'éducateur de base par rap-

port à ses collègues exerçant au sein d'un milieu de sous-évolués.

Quel est en effet le climat dans lequel exercent instituteurs et professeurs ?

Nous pouvons dire que leur enseignement s'insère parfaitement dans les cadres de la société où il s'exerce. L'enfant ou l'étudiant qui bénéficient du savoir que leur dispensent leurs maîtres sont certes convaincus, plus ou moins consciemment, que les connaissances qu'ils reçoivent sont en rapport direct avec le milieu où ils évoluent.

La position de l'éducateur de base par rapport à son public est différente.

Voici un éducateur qui, formé aux disciplines du savoir occidental, se trouve en face d'une population dont le rythme de vie obéit à des coutumes ancestrales, dont les réactions sont souvent différentes des siennes et qui, presque toujours, est analphabète.

Où sont alors, les rapports évoqués à propos des instituteurs et des professeurs entre le savoir dispensé par l'éducateur et le milieu où l'enseigné évolue ?

Il nous est donc apparu comme de première importance, de créer tout d'abord chez notre public, et ceci avant de tenter tout enseignement systématique, certaines dispositions d'esprit, une opinion publique en quelque sorte, qui donnerait à notre enseignement toute chance d'être valorisé. Cette formation d'une opinion, tendant à créer un fond commun physique entre l'éducateur et l'individu à éduquer, c'est la phase de motivation des campagnes.

Cette phase consistera en une action qui à partir d'une attitude affective suffisamment générale, commune à l'éducateur et à l'ensemble du public à éduquer, tentera de convaincre par des arguments sentimentaux, de greffer dans les meilleurs cas sur des sentiments profonds (peur de la mort par exemple dans le cas de la maladie), des opinions, des attitudes, et peut-être à longue échéance, des réflexes, qu'utilisera l'éducateur.

Ainsi l'affiche, dont le but n'est pas de transmettre un savoir mais de créer un réflexe, le tract qui éveillera la curiosité, le film animé dont les images chocs s'enchaîneront au rythme des associations d'idées, seront les moyens de motivation qu'il conviendra d'employer.

Tracts

Affiches

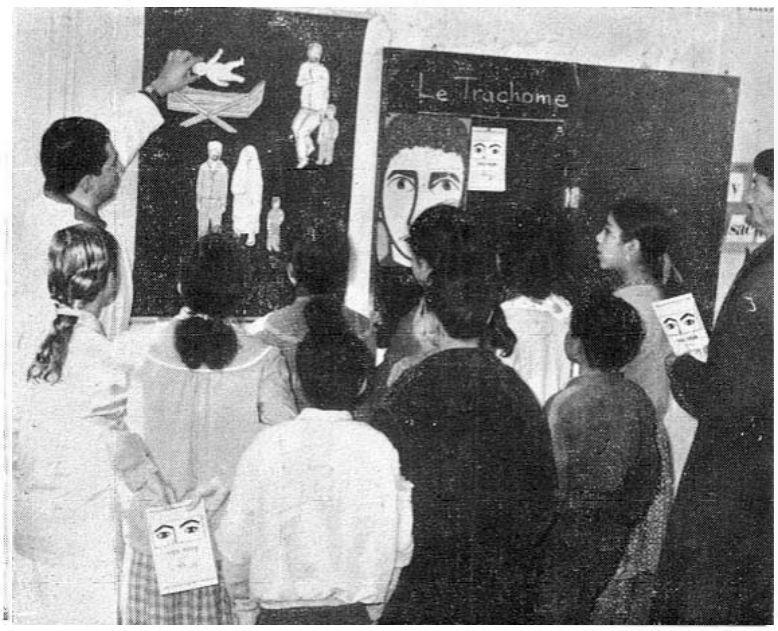

Tableau de feutre

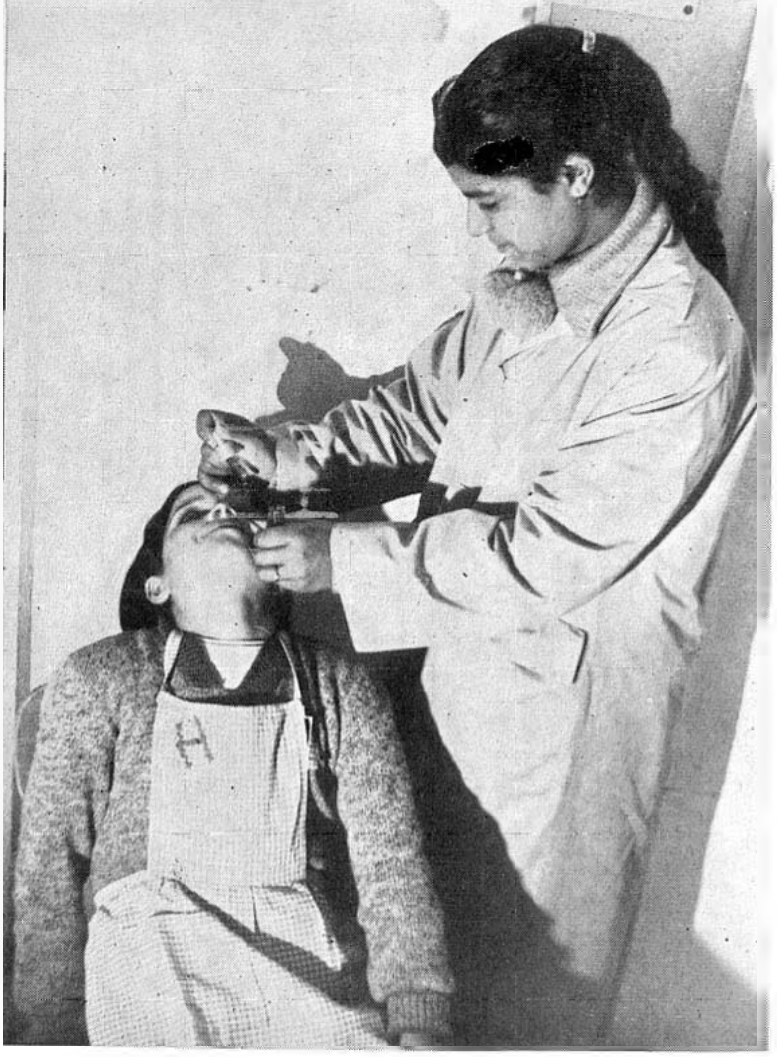

Passage à l'action.

L'expérience montre qu'une fois sensibilisée à un problème, la masse voit surgir d'elle des individus (10 % environ) qui plus particulièrement intéressés par les problèmes évoqués pendant la phase de motivation de la campagne, seront susceptibles de devenir les leaders responsables de la collectivité.

A ce groupe d'individus, particulièrement digne d'intérêts, s'adresseront donc les moyens éducatifs mis en œuvre pendant la 2me phase de la campagne : films-fixes dont les images susciteront de la part du public des questions et l'amèneront à réfléchir, brochures enfin, dont le texte et les illustrations permettront à l'éducateur de dispenser un enseignement systématique. Ainsi, sensibilisé à un problème et instruit des moyens de le résoudre, le public du Centre Social Educatif sera en mesure, toujours guidé par ses éducateurs, de passer à l'action. Ce passage à l'action est évidemment la phase terminale de la campagne qui permettra à l'éducateur de justifier l'emploi qu'il aura fait des moyens audio-visuels et de confirmer le public dans les raisons qu'il se sera trouvées d'agir.

R. EYMARD
Instructeur au C.F.E.B.

Utilisation d'un ensemble complet de moyens audio-visuels : La Campagne "Ruches" (1)

I. — CONSIDERATIONS GENERALES :

Il s'agit d'une campagne apicole. La présente campagne s'inscrit dans nos tentatives d'amélioration du niveau de vie des populations rurales.

Si l'apiculture a été choisie, c'est parce que sans empiéter trop largement sur les occupations essentielles de l'agriculteur, elle procure, moyennant une mise de fonds modeste, des ressources appréciables, tant sur le plan alimentaire que sur le plan financier. En effet, 10 ruches du modèle que nous préconisons, convenablement exploitées, peuvent produire en moyenne 100 kilos de miel par an.

Or, si l'apiculture est largement répandue en Algérie, les causes de son peu de rendement sont de deux sortes : l'une d'ordre matériel (les types de ruches couramment utilisées par les fellahs sont rudimentaires) ; l'autre d'ordre éducatif (ignorance des méthodes de l'apiculture moderne).

En fait, cette ignorance n'est que la conséquence du type de ruche adopté. Car à quoi peuvent servir d'excellents principes si les ruchers, trop mal équipés, ne permettent pas d'en tirer parti ? Le but essentiel est donc de préconiser un type de ruche dont le prix est modique et d'initier le fellah à l'apiculture moderne.

Il serait nécessaire d'obtenir la collaboration du Service du Paysanat. Le Président de S.A.P. de votre région a en effet reçu la circulaire n° 74 du 10-2-58 du Service de l'Agriculture et du Paysanat, dans laquelle le Directeur de ce Service souligne l'importance de l'apiculture, et donne des précisions quant à l'aide technique et matérielle que la S.A.P. doit accorder à ceux qui s'attachent à développer l'apiculture en milieu rural.

(1) *Les lecteurs trouveront ici les directives données aux chefs de Centre sous la forme d'une note pédagogique.*

II. — LISTE DES DOCUMENTS :

1. Tracts devinettes ;
2. 1 affiche devinette (affiche n° 1) ;
3. Tracts réponses ;
4. 1 affiche réponse (affiche n° 2) ;
5. 1 affiche propagande (affiche n° 3) ;
6. 1 tract invitation à une réunion ;
7. Films-fixes : « La ruche arabe » (avec commentaires), « La ruche à cadres » (avec commentaires) ;
8. Brochures : « Ma ruche » (arabe), « Mes abeilles » (ruches à cadres) ;
9. Progressions : « Fabrication ruche arabe », « Fabrication ruche à cadres » ;
10. ABC de l'apiculteur : brochure à l'usage des moniteurs agricoles ;
11. Circulaire n° 74 du 10-2-58 sur la vulgarisation apicole.

N.B. — L'affiche propagande, le film-fixe, la brochure ont pour sujet soit la ruche arabe divisible, soit la ruche à cadres. C'est en fonction des régions agricoles et du degré d'évolution des fellahs que le Chef de Centre se prononcera pour l'un ou l'autre de ces types de ruches, après les avoir expérimentés tous les deux en utilisant les documents ci-joints et s'être entouré de toutes garanties techniques auprès des représentants locaux de la Direction de l'Agriculture.

III. — DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE :

La Campagne comprend 3 phases et une post-campagne.

A) PHASE PRE-CAMPAGNE

(1re semaine)

1. - DISTRIBUTION DE TRACTS-DEVINETTES

Ces tracts sont à distribuer à la cadence de 1 par jour pendant toute la semaine ; le texte des devinettes enregistré sur magnétophone est diffusé dans le Centre avec des intermèdes musicaux.

طفلة أصغر منك
تخبز خبزة خير منك
؟

Moins âgée que toi, cette fillette fabrique un pain meilleur que le tien.

2. - AFFICHE-DEVINETTE

C'est l'affiche ci-dessus. Elle est à placarder pendant la semaine à l'intérieur et à l'extérieur du Centre.

Le texte de cette affiche est également rédigé en arabe.

B) CAMPAGNE - PROGRAMME DITE

(2me semaine)

1. - DIFFUSION DE TROIS DOCUMENTS

— diffusion d'un tract-réponse aux énigmes diffusées la semaine précédente. (Document n° 3) ;

بنت ناشطة
النحلة

Une petite fille laborieuse : l'abeille.

— diffusion en même temps d'une affiche réponse à l'affiche devinette placardée la semaine précédente. C'est l'affiche n° 2 : « un pot de miel ». (Document n° 4) ;

— diffusion dans le même temps d'une autre affiche. C'est l'affiche n° 3 : « Une petite maison dans ta maison : ta ruche » (ruche à cadres ou ruche arabe divisible). (Document n° 5).

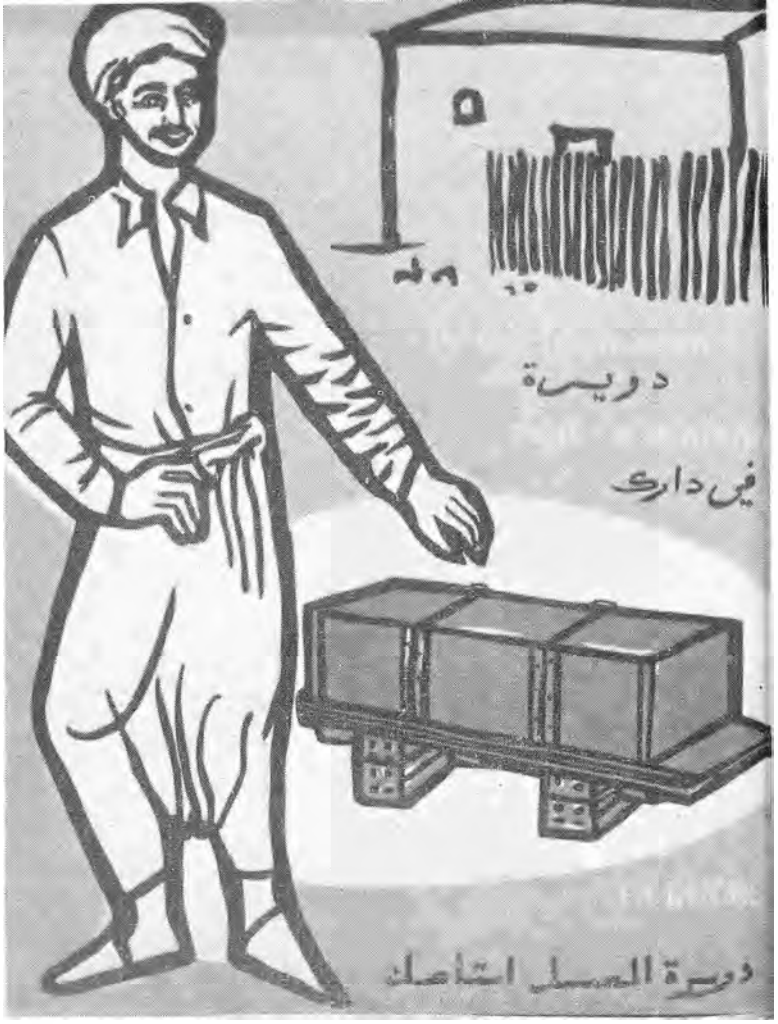

2. - INVITATION A UNE REUNION

Par la diffusion d'un tract invitation pendant 2 jours. (Document n° 6).

3. - REUNION EN FIN DE SEMAINE

Plan de la réunion :

— Présentation de prototypes de ruches (ruche arabe divisible ou ruche à cadres). (Document n° 7) ;

— Projection du film-fixe correspondant ;

— Débat et inscription des auditeurs désirant fabriquer leur ruche.

C) PHASE ATELIER

Organisation de l'atelier :

— Ruche arabe divisible : cubage : 38 dm3 ; outils nécessaires : scie, varlope, marteau, clous, ciseau, maillet.

— Ruche à cadres : cubage : 40 dm3 (avec cadres) ; outils nécessaires : les mêmes que pour la ruche arabe divisible.

Prix de revient d'une ruche : de 12 à 15 nouveaux francs.

REMARQUE

On notera sur les documents l'utilisation de l'écriture arabe. Même s'ils sont incompris de la masse, ces caractères de la langue sacrée du Coran attirent l'attention et touchent la sensibilité du public. Les lettrés du village, les cheikhs les déchiffreront et apporteront ainsi à la campagne leur autorité morale et religieuse.

Au C.S.E. de Er Rahel, confection d'une ruche par un jeune auditeur

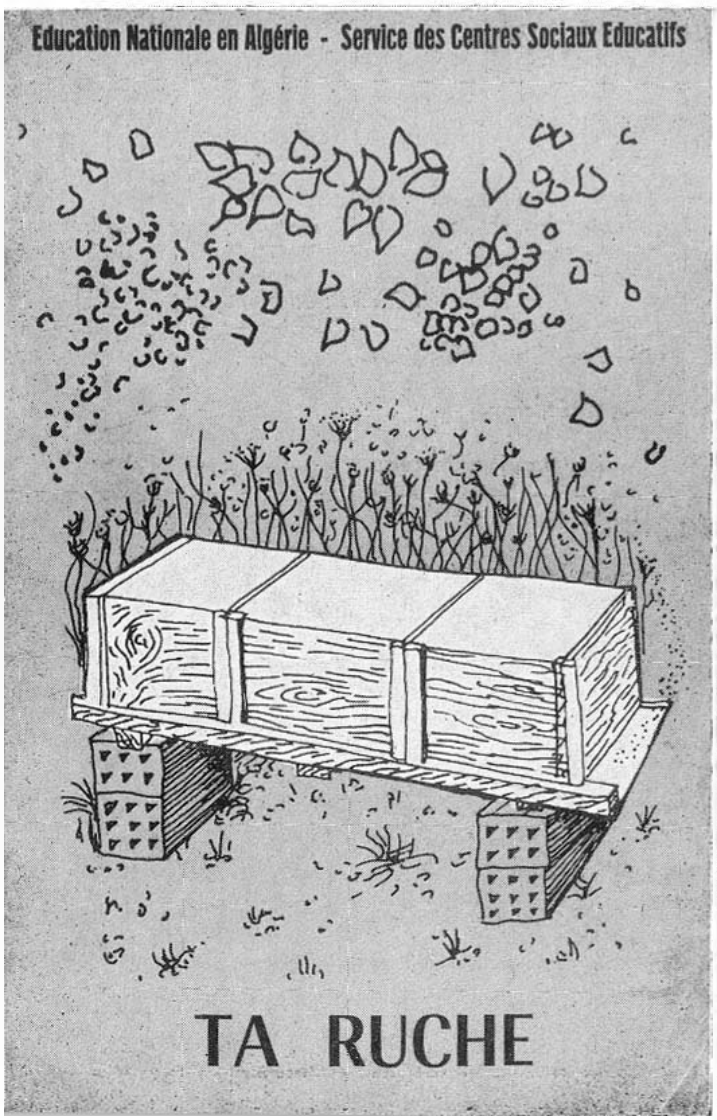

Les progressions ateliers seront utilisées pendant cette phase qui pourra durer de une à deux ou trois semaines suivant l'échelonnement des séances. (Document n° 9).

Les brochures seront également utilisées pendant cette phase, soit en enseignement général à l'intérieur du Centre (adultes et adolescents), soit distribuées aux apiculteurs alphabètes ayant déjà fabriqué leur ruche et l'ayant installée chez eux. (Document n° 8).

D) POST-CAMPAGNE

C'est l'exploitation de la campagne précédente qui pourra commencer à sa suite et s'échelonner dans le temps sur plusieurs mois ou même une année, selon la saison.

Utilisation d'un ensemble incomplet de moyens audio-visuels

Il n'existe pas d'ouvrage de pédagogie audio-visuelle et il est probable qu'on n'en publiera pas. Les conditions varient avec le public auquel on s'adresse et les données du problème sont chaque fois différentes : âge réel des individus, âge mental, religion, mœurs, économie de la région, conditions locales d'existence, etc... Aussi conseille-t-on généralement d'employer les moyens audio-visuels en masse, (hommage que l'on rend à leur efficacité) mais on s'en tient là.

Cet emploi massif de tout un ensemble de moyens audio-visuels à la fois est normalement pratiqué au cours des campagnes organisées par les Centres Sociaux Educatifs. Mais, il est difficile, et c'est fâcheux, de rassembler une série complète de documents sur un même Centre d'intérêt. D'autre part, il peut arriver que pour des raisons matérielles locales certains documents ne puissent être utilisés ; c'est le cas par exemple des régions éloignées qui ne bénéficient pas du courant électrique ; dans ces régions les Centres qui ne disposent pas d'un matériel spécial alimenté par des piles ou un groupe électrogène se voient obligés de renoncer aux films, aux films-fixes et au magnétophone.

Mais — et c'est ce que nous voudrions souligner — il est toujours possible d'entreprendre une action à partir d'un moyen unique qui sera choisi en fonction des besoins et commandé souvent par les nécessités.

D.G.

A. — *EXEMPLE THEORIQUE D'EMPLOI D'UN MOYEN UNIQUE : LE FILM-FIXE ET SON EXPLOITATION AU TABLEAU DE FEUTRE.*

Si le film-fixe présente de nombreux avantages, que nous examinerons plus loin, sa faiblesse reste son peu d'efficacité quant à une véritable acquisition des notions qu'il présente. Son utilisation reste toutefois facile et d'une application courante.

Prenons pour exemple une campagne contre le paludisme, pour laquelle le Service des Centres Sociaux Educatifs a réalisé un film-fixe. Comment procèdera-t-on ?

✪

1) Avant tout il faut susciter l'intérêt du public, le sensibiliser à l'égard du problème qui se présente avec une certaine acuité dans la région. On peut procéder de diverses manières :

— apposition d'affiches dans les lieux fréquentés : salle d'attente, dispensaire, salle de cours, etc... (affiches ou croquis facilement réalisables au Centre),

— distribution de tracts, de devinettes, également fabriqués au Centre, etc...),

— petit à petit, adjonction de quelques photos aux affiches existantes. Il serait très souhaitable que les photos soient réalisées sur place. Elles sont un gage d'authenticité, surtout si des personnages peuvent s'y reconnaître, façon comme une autre d'attirer l'attention du public. Ces photos peuvent montrer soit ce qu'il ne faut pas faire, soit l'insecte cause de la maladie. Puisqu'il s'agit du paludisme : moustique grossi, flaques d'eau stagnante, larves de moustique, malade couché, portes et fenêtres non grillagées, en somme tout ce qui peut provoquer la multiplication des larves et insectes,

— c'est à ce stade qu'il faut toucher une ou deux personnalités en vue, jouissant de l'estime et de la considération des habitants du lieu, et les mettre au courant de ce que l'on va montrer ou projeter plus tard. Il ne faut pas hésiter à leur présenter les documents en privé car il faut s'en faire des alliés de façon à pouvoir les interroger en public sans crainte.

✪

2) Pendant ce temps, l'éducateur visionnera très sérieusement le film-fixe et préparera sa leçon au tableau de feutre. Il établira une fiche technique sur le film. Si celui-ci a déjà été utilisé ailleurs, il se mettra en rapport avec les responsables, en vue de l'établissement d'un questionnaire simple et précis.

Dans le cas contraire, il prévoira seul les questions à poser et celles que posera le public. En aucun cas le public ne devra rester passif après la séance et considérer qu'il s'est déplacé pour aller

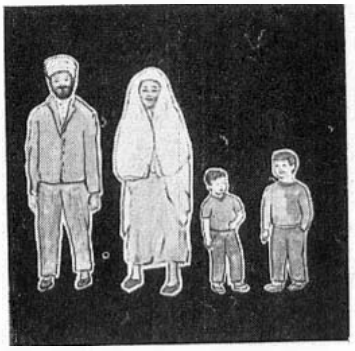

à un spectacle. Empêcher la passivité est une des grosses difficultés de l'entreprise.

✪

3) Projection du film-fixe commenté.

Soulignons en passant les avantages du film-fixe : légèreté, prix modique, encombrement nul, facilité d'emploi, etc...

Mais le film-fixe n'est malheureusement pas réalisé sur place, même s'il a été conçu dans un souci d'adaptation maximum. Pour que les gens du lieu se sentent «concernés », il faudrait par exemple pour le paludisme que quelques adolescents apportent des moustiques lors de la projection. Comme ceux-ci seront présentés grossis il est indispensable de montrer qu'il s'agit bien du même insecte.

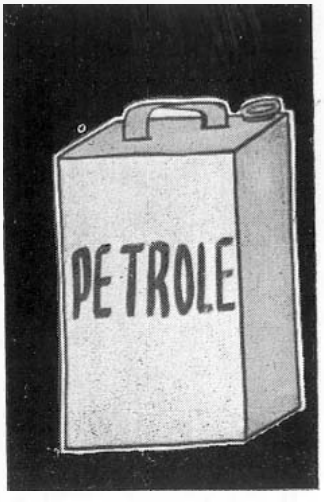

Lors de cette première projection, il est indispensable d'insister aussi sur la partie motivation, sans négliger pour autant le passage à l'action.

Le but de cette projection est en effet de produire également l'effet de choc, que le film animé n'a pas opéré ; en somme il faut remplir son public de crainte à l'égard du moustique. On n'omettra pas, après la projection, de faire vibrer la fibre maternelle chez les femmes et le sens de la responsabilité et du devoir chez les hommes.

Avant la projection on aura organisé un petit débat avec le public, au cours duquel on explique ce qu'on va montrer en attirant l'attention sur tel ou tel point. On note les questions au tableau (on peut les enregistrer au magnétophone). Après la projection, le public lui-même devra répondre aux questions.

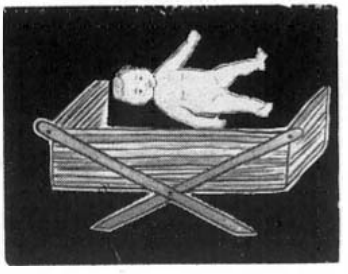

✪

4) Cet effet de choc provoqué, il s'agit de l'entretenir et d'en laisser une impression durable, de donner des explications sur le moustique et la maladie. Cela n'est pas sans difficulté car il faut opérer à un niveau assez modeste pour être compris. De toute façon pour ne pas lasser le public par la même projection et introduire quelque chose de nouveau, on se servira du tableau de feutre lors de la même séance.

Le tableau de feutre présente un énorme avantage, c'est que n'importe qui peut en fabriquer un en fonction de son public.

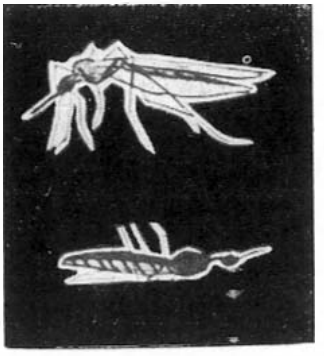

Il a d'autres avantages :

— Il se prépare une fois pour toutes.

— Il ne présente pas son sujet d'une façon globale comme le tableau noir.

— L'attention du public se porte chaque fois sur le détail qu'on ajoute, d'où, bien meilleure compréhension. (On crée ainsi un véritable « suspense »).

— L'intérêt ne faiblissant pas, le public est obligé de suivre, ne serait-ce que par curiosité. Il attend la figurine suivante que vous allez ajouter et établit une liaison avec la figurine précédente.

— On peut recommencer si on n'a pas suivi.

— Les figurines doivent être assez grosses pour être perçues par tous.

Il est recommandé de dramatiser sa leçon : attention, le moustique entre, le voilà entré, il va piquer l'enfant.

Déroulement possible de la séance :

a) La flaque d'eau, le moustique y naît, la larve se développe et respire à la surface. Donner des exemples : autour du puits, mares, etc...

b) La larve.

c) Le moustique adulte.

d) La fenêtre ouverte sans cadre.

e) Le bébé dort dans son berceau non protégé.

f) L'homme dort.

g) Le moustique entre. On le personnalise : il est méchant, il a soif de sang et il transporte une terrible maladie.

h) Il pique le bébé.

i) Il pique l'homme endormi.

j) La tombe du cimetière.

partie motivation.

On laisse les figurines. On discute avec le public :

« *Allez-vous laisser tuer vos enfants par ces petites bêtes malfaisantes ? Non ! il faut les tuer avant qu'elles répandent le mal.* »

On enlève les figurines.

Passage à l'action théorique :

a) Flaque d'eau.

b) Pétrole. Il reste à la surface.

c) La larve ne peut plus respirer et meurt.

d) On place le cadre sur la fenêtre. Le moustique ne peut plus entrer.

e) Berceau sur lequel on place la moustiquaire. Le bébé est à l'abri.

f) Cet insecte malfaisant sera tué par le fly-tox s'il entre.

g) Moustique mort.

h) Famille en bonne santé.

5) On peut alors repasser le film-fixe. On prendra soin d'interroger un personnage estimé du public, mis au courant, et à qui on aura présenté le film-fixe auparavant.

6) **Passage à l'action.**

C'est une partie qui doit être assurée et contrôlée par le Chef de Centre. Sinon tout ce qui précède n'est que littérature.

— On aidera les gens à réaliser des cadres grillagés, des moustiquaires.

— On se rendra fréquemment sur les lieux pour conseiller.

— On les amènera au Centre Social Educatif pour réaliser ce qu'ils ne peuvent pas faire seuls.

— On les aidera à se procurer le matériel dont ils peuvent avoir besoin : insecticides, gambouzes, etc...

— On prendra des photos au fur et à mesure, particulièrement chez ceux qui sont le plus connus et le mieux estimés.

7) On laisse les affiches. On enlève ou non les photos selon leur thème et on les remplace par des photos des réalisations récentes et au besoin par quelques objets : 1 cadre grillagé, 1 moustiquaire, etc...

Si plus tard la radio ou la T.V. abordent le thème du paludisme, il conviendra de l'exploiter une nouvelle fois.

F.V.

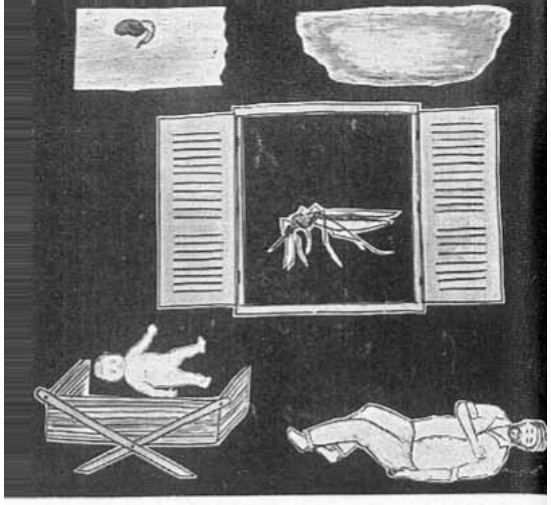

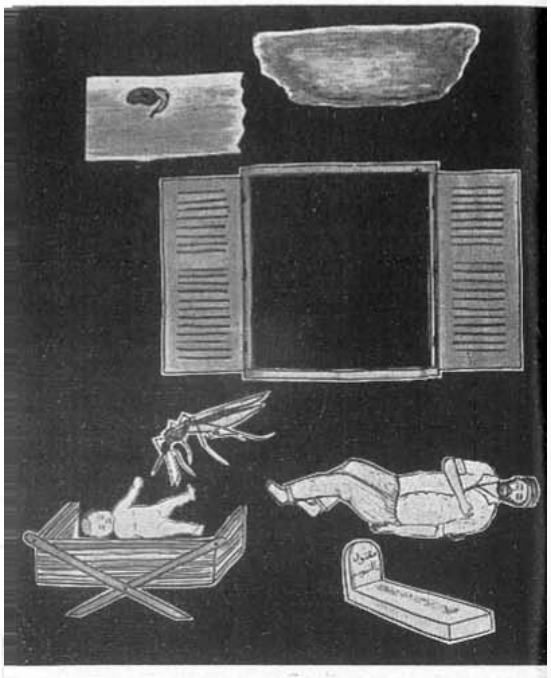

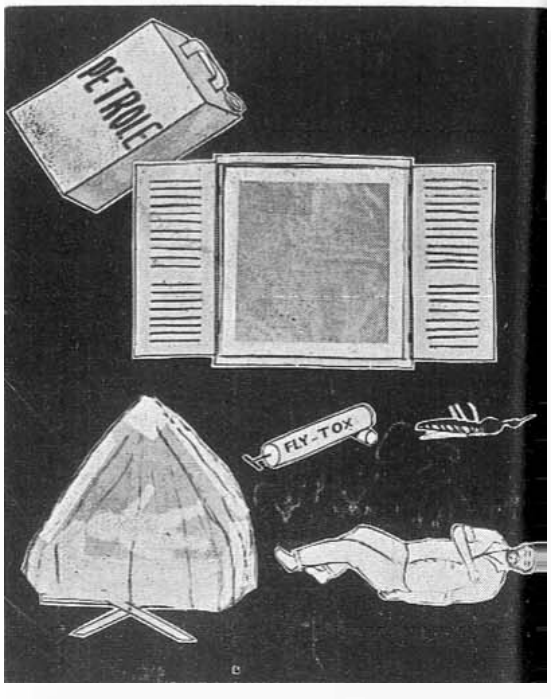

B. — *EXEMPLE PRATIQUE :*

Au C.S.E. de LAMARTINE, une Campagne d'hygiène menée uniquement avec les brochures éditées par le Service

Une « Campagne » sur l'hygiène a été réalisée au Centre de regroupement des BETHAYA à l'aide de documents fournis par le Service des Centres Sociaux Educatifs.

Disons tout de suite que le mot « Campagne » a ici quelque chose de prétentieux. Il suppose une préparation minutieuse et l'utilisation combinée et rationnelle de divers moyens audio-visuels. Or, dans le cadre de notre action, cette période de préparation a été restreinte et seules des brochures en provenance du Service ont été employées. Mais c'est aussi à cause de cela que cette campagne est originale.

Ces précisions faites, voyons le cadre de nos réalisations, l'essai d'éducation sanitaire ensuite, avec l'apport fourni par les dites brochures avant de tirer des conclusions sur cette action.

CADRE DE L'ACTION : LES REGROUPES DE BETHAYA.

Le Centre de regroupement des BETHAYA à 5 kilomètres de Lamartine, près du pont d'Harchoun, est un de ces paysages devenu banal en Algérie. Quelques 170 habitations resserrées les unes à côté des autres, gourbis de torchis ou logements préfabriqués en tôle où habitent actuellement 1.045 personnes. Devant chacun de ces logements, un minuscule enclos de quelques mètres carrés fait en général de branchages ou de roseaux sert d'étable pour les chèvres, mulets, moutons ou quelques rares vaches, quand encore les animaux ne sont pas dans la demeure même des repliés. Celle-ci abrite en une seule pièce des membres de trois familles parfois. Le système sanitaire, s'il existe, est déplorable. L'eau du puits situé en dehors du Centre étant souvent introuvable, celle que les gens boivent en général provient de la séguia ou de l'oued tout proches et dans lesquels l'été les enfants s'ébattent, les femmes lavent leur linge, ou les bêtes s'abreuvent. Aucun système d'égout dans ce regroupement : des caniveaux s'efforcent d'évacuer l'eau des mares qui se forment nombreuses après les pluies et les inondations récentes.

La population regroupée vient du douar « BETHAYA », région de l'Ouarsenis où elle vivait retirée, pauvrement, dans la montagne. Les gens du Douar en retiraient le bois des forêts, les raisins et les figues dont ils vendaient une partie de la récolte dans la plaine en échange de blé ; ils cueillaient les olives et laissaient brouter les troupeaux qui donnaient la viande et le lait. Du jour au lendemain ces montagnards se trouvent dans la plaine, isolés de leurs moyens de subsistance, sur des terres ne leur appartenant pas et cependant ils doivent vivre.

L'aide, dont bénéficient essentiellement les indigents, apportée aux regroupés par les services officiels ou des organismes privés, tout honorable qu'elle soit, n'en demeure pas moins un palliatif.

Les troupeaux, faute de pâturages, sont peu nombreux, limitant ainsi les ressources du regroupement. Aussi, les travaux saisonniers dans la région d'Oued Fodda et dans la Mitidja, ou sur les chantiers de la D.R.S., le produit de la vente du bois que les regroupés ont l'autorisation de couper près de Lamartine, sont, avec les soldes militaires, les seuls revenus de la population. Ces revenus qui ont permis bien sûr d'améliorer le sort des gens, demeurent insuffisants.

Le Centre Social Educatif de Lamartine dispose dans le village d'une baraque où 102 garçons, enfants ou adolescents sont scolarisés à mi-temps et où une cinquantaine de fillettes, assez souvent bergères ou gardiennes d'enfants, viennent s'instruire.

Milieu très traditionnel sorti subitement de ses montagnes pour être transplanté en un site nouveau, grande pauvreté, telles sont les caractéristiques du cadre dans lequel le Centre Social Educatif va essayer une tentative d'éducation sanitaire.

TENTATIVES D'EDUCATION SANITAIRE.

Dans de telles conditions de vie, les enfants étaient sales et les mouches pullulaient. Aussi la notion de malpropreté, source de maladie, fut-elle inculquée au public du Centre, tout d'abord.

Le « petit guide d'hygiène » fut mis entre leurs mains et certains chapitres commentés pendant des semaines. Les plus grands des garçons lisaient en français ou en arabe les textes très courts placés sous les illustrations tandis qu'était expliqué aux plus jeunes le sens des gravures. Bien sûr tous les sujets traités dans la brochure ne correspondaient pas toujours au public et au milieu considérés, mais des explications nombreuses ont été données sur cette grosse mouche qui se déplace de la vache au malade après s'être posée sur des détritus de toutes sortes. Il faut savoir combien les enfants ont été intéressés par les dessins très suggestifs, laissant libre cours à toute l'imagination d'un jeune commentateur arabe. Ces monstres appelés microbes et rendant malades les yeux des enfants par l'intermédiaire de la mouche ne sont plus désormais inconnus aux « Bethaya ».

Le public scolarisé ne fut accepté aux cours que propre, ou relativement tel. A défaut de pieds propres puisque la plupart des jeunes marchent pieds nus dans la boue, il fut exigé d'avoir le visage et les mains lavés. Aussi dès avant le début des classes vit-on des jeunes se laver dans les mares ou tout simplement cracher dans leurs mains et s'essuyer d'un coup rapide avec leur veste, pour arriver impeccables à l'inspection devant la porte de la classe.

Des enfants renvoyés chez eux parce que sales, furent ramenés par leurs parents près du maître après une bonne correction. Celui-ci fut heureux quand il put obtenir de chaque élève un chiffon baptisé mouchoir et servant « comme tel ».

Après un premier effort sur la propreté avec les adolescents ayant fréquentés le Centre Social Educatif un an et demi ou deux ans, nous avons distribué le petit livre « Le frère d'Ahmed ».

Le jeune Ahmed, héros de la brochure, délaissé de tous après avoir cherché en vain un ami, ne trouva que son frère le cochon semblable à lui par sa saleté et sa puanteur. Ahmed ne fut enfin admis parmi ses camarades d'école que lorsqu'il fut propre.

Très vite les jeunes adolescents s'intéressèrent au livre en question qu'ils étaient capables de déchiffrer en français. A leurs plus jeunes compagnons et aux fillettes avides de se voir expliquer les gravures de la brochure, l'histoire d'Ahmed fut contée en arabe. Toujours est-il que dans le village au cours du trimestre, dans les maisons ou dehors, on parlait des personnages de cette brochure. Si bien que dernièrement, un vieux montagnard demandait à un enfant : « mais qu'est-ce enfin ce Cheikh Tayeb ? » et l'enfant de répondre en arabe : « C'est le sage qui ne ment jamais, ne vole pas ; il est bon, il donne des conseils justes ».

La légende de Cheikh Tayeb, embellie, par delà la brochure elle-même, était ainsi née.

Si la saleté était devenue moins repoussante, les visages moins noirs cela ne suffisait pas. Dans d'autres domaines une action éducative était possible en face d'une épidémie de conjonctivite et de trachome qui sévissait. De plus, de menus soins pouvaient être prodigués par le jeune public fréquentant l'annexe du Centre Social Educatif. Aussi l'idée fut-elle émise de former des équipes de jeunes enfants et adolescents garçons ou filles, petites équipes qui seraient par la suite à même de soigner à domicile.

Une vingtaine d'entre eux furent choisis. Bientôt ce premier noyau se réduisit à deux équipes de trois filles ; il était délicat aux garçons d'aller soigner femmes ou enfants, même lorsqu'on a 13 ou 14 ans, et parmi les filles une sélection s'était faite naturellement.

Ici, la brochure « Soins aux plaies » fut d'une aide précieuse. Les garçons plus âgés, lurent le

livre écrit en français et l'un d'eux le commenta encore en arabe aux plus jeunes ou aux moins instruits. Après la classe, « l'équipe sanitaire » féminine fut l'objet d'une formation plus poussée toujours à l'aide de cette brochure. Les fillettes âgées de 12-13 ans ont peut-être oublié ce qu'est le tétanos, mais elles savent avec adresse mettre du coton hydrophile au bout des ciseaux, dérouler du sparadrap, placer des gouttes de collyre dans les yeux ou faire un pansement.

Des petites camarades furent les premières soignées, puis, avec l'accord et sous le contrôle du maître (celui-ci demandait l'autorisation, à l'avance acquise, de pénétrer dans les demeures), les jeunes infirmières prodiguèrent à domicile les soins à leurs proches. Bientôt elles furent réclamées dans les gourbis et purent enfin, trois par trois, sans tutelle, promener la trousse de secourisme de maison en maison.

Sous les regards des habitants du gourbi, amusés, ahuris aussi, la visite se déroulait suivant un processus constant.

Dès l'entrée dans la maison, les fillettes — appelons-les une fois pour toutes infirmières cela leur fait plaisir — réclamaient du savon, de l'eau pour se laver les mains. Elles demandaient ensuite que l'on fasse bouillir de l'eau plusieurs minutes et pendant ce temps, sur une serviette propre à même le sol, étalaient le contenu de leur trousse, mercurochrome, ciseaux, pansements, sparadrap, collyre. C'était à ce moment qu'elles débitaient leurs premières directives, répétées de gourbis en gourbis, en arabe évidemment, trois phrases-clés dites et redites jour après jour :

« — Il faut se laver les yeux le matin et le soir avec de l'eau bouillie ».

« — Quand on est bien propre, on n'est pas malade ».

« — Si les yeux ne sont pas propres, le maître ne donne pas de médicaments ».

Si pour la première fois de leur vie, les femmes faisaient bouillir de l'eau sans toujours en saisir l'utilité, on comprendra le poids de la menace de ce dernier slogan quand on connaît l'effet miraculeux de quelques gouttes de collyre sur des yeux malades.

Arrivait le moment de prodiguer les soins. Que de difficultés rencontrées alors ! Telle grand-mère pleurait pensant que laver un bébé était le faire mourir, tel père s'indignait car à son avis les plaies de son fils devaient se cicatriser par le contact d'un fer rouge passé au feu. Ici, dans un gourbi c'était une véritable stupéfaction de la part de toutes les femmes qui se voyaient reprocher d'avoir utilisé le dos de la même cuillère pour noircir les cils de Kohl, là il fallait du courage aux « infirmières » pour soigner avec de l'alcool iodé une teigne répugnante.

Toutes les habitations ont reçu la visite des jeunes infirmières.

RESULTATS DE L'ACTION ENTREPRISE.

Des résultats ? Nous avons conscience des difficultés à vaincre lorsqu'il s'agit d'habitudes nouvelles à prendre, mais lorsqu'une femme, qui se veut belle refuse d'une amie le Kohl souillé par un œil malade, voilà nous semble-t-il une véritable révolution.

Accepter contre toute tradition de ne plus soigner une blessure avec du henné, présenter un bébé aux yeux désormais lavés, éloigner les jeunes enfants du kanoun, recouvrir le couscous d'une assiette pour que les mouches ne puissent le souiller, voilà des petits riens, nouveaux dans les gourbis, mais dont les conséquences sont immenses.

Ces efforts ont été réalisés par l'intermédiaire du jeune public permanent du Centre Social Educatif. Trois brochures « Le frère d'Ahmed », « Soins aux plaies », « Le petit guide d'hygiène », nous ont été un instrument précieux pour cette éducation sanitaire.

Pour une trentaine d'adolescentes ou d'enfants, les deux premières brochures ont servi de manuel de lecture pendant un trimestre. Les trois fascicules, partiellement ou en entier, ont été commentés en arabe à 150 enfants ou adolescents. Certaines brochures se sont promenées de main en main dans le regroupement et des adultes se faisaient expliquer par des plus jeunes le sens du texte. Telle auditrice nouvellement mariée a réclamé « Le guide d'hygiène ».

Bien sûr à elles seules, ces brochures n'ont pas suffi, l'intervention directe du personnel du Centre s'est avérée indispensable. D'autres fascicules, celui intitulé « Vos yeux », mis entre les mains de quelques grands seulement ou « Guerre à la vermine » auraient pu être utilisés aussi. Ils le seront ultérieurement d'ailleurs. Les textes d'éducation sanitaire de « Notre premier journal » auraient pu être mieux exploités. Nous regrettons par ailleurs, faute de courant dans cette annexe, de ne pouvoir utiliser les films fixes liés aux brochures. Toujours est-il, que ces trois fascicules à eux seuls ont permis une tâche éducative efficace au village de regroupement des « Bethaya ».

Dans le cadre de ces activités, une « biberonnie » vient de s'ouvrir dans un gourbi du pont d'Harchoun.

Cheikh Tayeb ne prend plus un air fâché et très en colère. Il a vu dans les maisons et dans les ruelles que quelque chose avait changé. Cheikh Tayeb sourit.

L. ROUMEAS.

Enquête sur les moyens audio-visuels et leur utilisation dans les Centres

Les journées pédagogiques du 4me trimestre 1960 organisées par le Service des Centres Sociaux Educatifs ont eu pour thème : les moyens audio-visuels.

A cette occasion il avait été demandé à chaque chef de Centre d'établir un rapport écrit sur les moyens audio-visuels mis en œuvre dans son Centre ainsi que sur leur utilisation ; un questionnaire devait servir de trame à ces rapports ; les réponses au questionnaire permettent de faire un recensement assez exact des moyens audio-visuels utilisés par les Centres Sociaux Educatifs.

C'est ce recensement des moyens que nous nous proposons de faire, sans toutefois a priori juger de leur efficacité, jugement qui relève d'un autre objet. Mais la simple connaissance statistique des moyens mis en œuvre permet déjà de se faire une idée de l'action éducative entreprise par les Centres Sociaux Educatifs, une idée au moins de ce que nous pourrions appeler leur puissance de feu.

LE QUESTIONNAIRE PROPOSE

Il portait sur les 5 points suivants :

I. - Les appareils audio-visuels :

1. Avez-vous un projecteur fixe, un appareil de cinéma, un magnétophone (indiquer les marques, les types et les numéros de fabrication de ces divers appareils) ?

2. Etat actuel de ces appareils. Date approximative d'affectation au Centre (appareil ancien ou neuf), réparations déjà effectuées. Faites-vous vous-même sur place les petits dépannages ? A qui vous adressez-vous pour les réparations plus importantes ?

3. Les appareils sont-ils à la disposition de tous les agents du Centre ou confiés seulement à un ou deux agents spécialisés ? Où ces agents ont-ils reçu leur formation spécialisée ?

II. - Utilisation des appareils audio-visuels :

1. Lequel des appareils dont vous disposez est-il à votre avis le plus utile ? Celui qui de fait est le plus utilisé ? Ou tous ces appareils sont-ils également utiles et également utilisés ?

2. Nombre approximatif d'utilisations dans le trimestre pour chaque appareil.

3. Quel est le public atteint par les démonstrations ? (Usagers habituels ou occasionnels du Centre - âge, sexe, niveau).

4. Indiquer les catégories de démonstrations à l'occasion desquelles les instruments sont utilisés (Campagnes, enseignement, activités culturelles).

III. - Campagnes réalisées :

Quelles campagnes avez-vous réalisées jusqu'ici ?

Donner un rapport détaillé du déroulement de chacune de ces campagnes en précisant le rôle qu'ont joué chacun des divers moyens audio-visuels.

IV. - Documents éducatifs :

1. Utilisez-vous d'autres documents que ceux diffusés par le Service ? Lesquels ? Où vous les procurez-vous ? Ou bien les fabriquez-vous vous-même ?

2. Quels sont les documents diffusés par le Service dont vous vous servez ?

3. Certains documents diffusés par le Service vous paraissent-ils peu utilisables ?

V. - Quels documents nouveaux désirez-vous voir élaborer par le Service ?

LES APPAREILS AUDIO-VISUELS

Le précédent questionnaire a permis de recenser 43 projecteurs fixes, 44 projecteurs de cinéma 16 m/m parlant et 44 magnétophones en bon état et en cours d'utilisation. Certains de ces appareils fonctionnent depuis plus de 3 ans, d'autres sont des acquisitions plus récentes. Plus récemment le Service des Centres Sociaux Educatifs a passé un marché comprenant un lot de 50 projecteurs fixes, 30 appareils de cinéma 16 m/m parlant et 60 magnétophones. Ces nouveaux appareils sont en cours d'attribution aux Centres. En règle générale, tous les Centres (56 fin 1960) sont dotés d'un appareil récepteur radio muni ou non d'un tourne-disque. Actuellement chaque Centre nouveau est doté d'une façon systématique lors de son ouverture, d'une appareil de cinéma 16 m/m parlant, d'un appareil de projection, d'un magnétophone, et d'un poste récepteur radio.

Les cadences d'utilisation des appareils recensés méritent également une certaine attention. Les appareils de projection fixe sont utilisés en moyenne 12 fois par trimestre, les appareils de cinéma 14 fois par trimestre, les magnétophones 28 fois par trimestre. Quelle que soit la valeur de l'utilisation et la valeur même de ces chiffres, il ressort que les magnétophones sont les appareils les plus utilisés. Certains Centres parlent d' « utilisation constante du magnétophone » : en réalité il s'agit de son utilisation dans les salles d'attente. Pourtant d'autres chefs de Centre n'hésitent pas à dire que « l'attention des auditeurs se relâchant très rapidement, un fois l'effet de curiosité passé », le magnétophone n'apparaît pas comme très efficace. L'un d'eux va même jusqu'à dire qu'il est dans sa salle d'attente absolument inefficace, sinon pour y créer une certaine ambiance. De ces chiffres il découle une seconde constatation : les appareils de cinéma viennent en deuxième position et sont plus utilisés que les appareils de projection fixe. Mais ici encore un correctif s'impose. Les utilisations éducatives des appareils de cinéma sont beaucoup moins fréquentes que celles des appareils de projection fixe, le cinéma récréatif est en effet couramment pratiqué dans certains Centres ; le nombre limité des films éducatifs d'autre part, limite du même coup l'utilisation éducative des appareils. En résumé, l'appareil qui, sur le plan éducatif apparaît comme le plus couramment utilisé et le plus efficace est l'appareil de projection fixe.

LES CAMPAGNES : UTILISATION GLOBALE DES MOYENS

Les documents nécessaires à la réalisation des diverses campagnes n'ont pas été envoyés d'une façon systématique à tous les Centres, à l'exception toutefois, des documents de la campagne « Ruches-Abeilles » qui ont été envoyés à tous les Centres Ruraux. D'une façon générale donc ce sont les Centres eux-mêmes qui ont pris l'initiative de ces campagnes selon leurs besoins, leurs possibilités et à l'époque qui leur convenait le mieux. A leur demande le bureau de documentation les a pourvus en temps utile des documents nécessaires.

Des rapports nous extrayons les chiffres suivants qui font état de toutes les campagnes réalisées effectivement dans les Centres durant l'année 1960 :

Campagne « Berceau »	2
Campagne « Propreté »	3
Campagne « Trachome »	11
Campagne « Biberon »	3
Campagne « Gastro-entérite »	11
Campagne « Avicole »	2
Campagne « Ruches-Abeilles »	5

Les récentes journées pédagogiques auront pour effet d'intensifier l'usage des campagnes. La campagne « Trachome », mentionnée dans cette statistique, n'avait qu'un caractère expérimental. En 1961, diffusée systématiquement,

elle doit être réalisée dans tous les Centres à quelques exceptions près (56 Centres au 1er Janvier 1961) ainsi d'ailleurs que la campagne gastro-entérite. En 1961 également la Campagne « Ruches-Abeilles » sera réalisée dans tous les Centres ruraux, alors que l'année précédente beaucoup de ces Centres n'étaient pas encore prêts à l'accueillir.

UTILISATION DES DOCUMENTS

Parmi les documents réalisés par le Service des Centres Sociaux Educatifs, les plus utilisés sont les brochures, et parmi elles, les brochures sanitaires ou traitant de puériculture. Les brochures le plus souvent citées dans les rapports sont : le petit guide d'hygiène, guerre à la vermine, le biberon, le bain du bébé. « Au jour le jour » et l'enseignement du calcul, avec « Je pèse, je mesure », méritent une mention spéciale. Dire que les autres brochures ne sont pas utilisées serait une erreur, mais elle le sont beaucoup moins. Les brochures agricoles, actuellement, sont les moins utilisées ; il ne faut pas s'en étonner, si l'on remarque qu'elles sont les dernières, à quelques exceptions près, à avoir été diffusées, et que la majorité des Centres sont encore urbains.

Les films animés réalisés par le Service sont rarement utilisés, comparés aux autres documents (c'est d'ailleurs pour cette raison que le Service n'en produit plus depuis 1959 ; une telle production exige des techniciens de valeur qui préfèrent travailler dans le secteur privé). Les Films-Fixes par contre, sont cités par presque tous les Centres. Deux d'entre eux ont eu un succès particulier : « Piétons, cyclistes attention ! » et « Qu'est-ce qu'un Centre Social Educatif ? »

Les affiches et les « gestes vrais » sont d'un usage courant et ne sont cités que globalement dans les rapports. Il arrive souvent que les affiches soient complétées par des panneaux réalisés sur place par le Centre lui-même.

Les progressions ronéotypées ne paraissent pas avoir la faveur actuelle des Centres. Elles sont anciennes déjà, n'ont pas été renouvelées et les anciens Centres les ont déjà largement exploitées.

Les enregistrements sur bandes magnétiques sont très peu cités.

Enfin, certains Centres employent exclusivement et le soulignent, les documents édités par le Service. D'autres, par contre, se servent largement des documents empruntés à l'extérieur ; c'est le cas des Centres qui utilisent à plein temps leur appareil de cinéma, dans un but surtout récréatif, mais éducatif aussi ; ces Centres s'adressent aux diverses cinémathèques de la place qui consentent des prêts de films. D'autres Centres réalisent même des documents originaux sur place, des affiches par exemple, nous l'avons dit.

CONCLUSION

Il est très difficile de tirer une conclusion de ces diverses statistiques. Les besoins des Centres et les conditions dans lesquelles leurs activités se développent sont tellement différentes, qu'un chiffre qui peut avoir un sens dans un endroit en a un tout autre ailleurs. Si bien que les chiffres globaux que l'on pourrait tirer de ces statistiques, de par leur abstraction même, n'ont plus de sens. On remarquera d'ailleurs que nous les avons fort peu utilisés, nous contentant d'appréciations d'ensemble, nuancées autant que possible. Un autre correctif s'impose, commandé par les conditions dans lesquelles ces rapports eux-mêmes ont été rédigés. Si certains éclairent la réponse de notes explicatives, par un contexte indiqué, d'autres sont laconiques ; au dernier moment même certains rapports des Centres nous ont manqué, ce qui déforme encore un peu la conclusion finale.

Quoi qu'il en soit, certaines conclusions ressortent avec plus de force. Souligner par exemple l'importance des brochures, 32 pages en français élémentaire dans leur formule actuelle est une évidence. Dire l'importance d'utilisation des films-fixes réalisés en est une autre. Les remarques faites peuvent orienter d'autre part les productions futures. Il avait d'ailleurs été demandé aux responsables des Centres dans une dernière question d'indiquer leurs suggestions concernant les documents, selon eux, à réaliser. Les réponses à cette dernière question, malheureusement trop peu nombreuses, mais fort suggestives, seront très utiles à l'équipe chargée de l'élaboration des documents ; nous ne pensons pas qu'elles soient à leur place dans ce simple recensement des documents et des moyens existants.

D. GEVIN.

Au C.S.E. d'ER-RAHEL

un exemple de campagne conçue et réalisée par un Centre :

la campagne "fenêtres"

Si en règle générale les campagnes et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser sont conçus à l'échelon central par le C.F.E.B. pour tous les Centres intéressés, un Centre Social Educatif peut très bien concevoir et mettre en œuvre une campagne originale adaptée aux besoins locaux. Cette formule, malgré les moyens limités dont elle dispose, doit être généralisée ; car elle aura toujours l'inappréciable avantage d'adapter, mieux qu'aucune initiative à l'échelon central, l'instrument au but à atteindre.

C'est cette formule que le Centre Social Educatif d'Er Rahel a appliquée en concevant et réalisant sur place une campagne « fenêtres ». L'équipe de ce Centre avait constaté une carence presque totale de fenêtres dans la plupart des habitations de la localité ; les conséquences de cette carence étaient évidentes.

Les habitants furent convoqués à une réunion (phase de motivation) au cours de laquelle l'argument essentiel employé fut un sketch monté par l'équipe que nous donnons in extenso plus loin et dont les photos suivantes illustrent l'histoire.

Réunion d'équipe : mise au point de la campagne décidée.

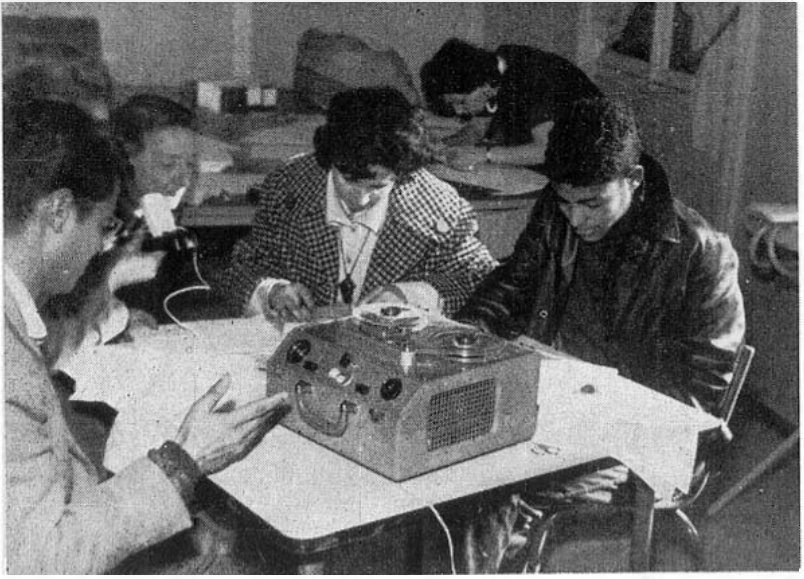

Enregistrement du commentaire après traduction.

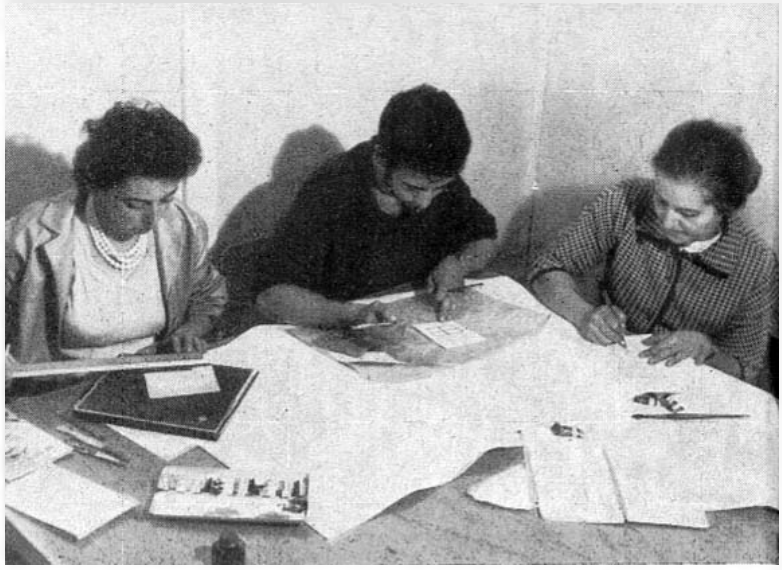

Un groupe est chargé du graphisme et met au point les tracts-enigmes et les tracts-réponses.

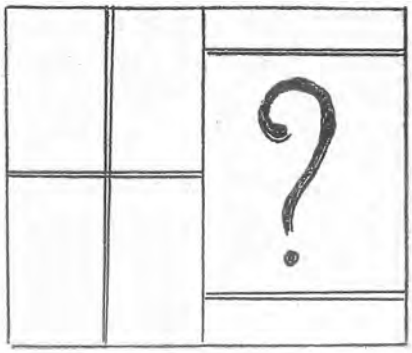

Tirage des tracts au duplicateur à alcool.

Réalisation de la première fenêtre destinée à la démonstration.
(Coopérative d'Education de Base d'Er Rahel)

La fenêtre est achevée. Le vitrex a été préféré à la vitre en raison de son prix moins élevé et de sa meilleure résistance.

Réalisation des figurines pour flanellographe.

Distribution de tracts-invitation.

SKETCH CONÇU ET REALISE PAR L'EQUIPE DU C. S. E. :

la fenêtre de Mustapha

PERSONNAGES :

A : 1er coryphée (voix féminine)
B : 2me » (» »)
C : Si Kaddour
D : Mustapha
E : Le Centre Social (voix masculine)

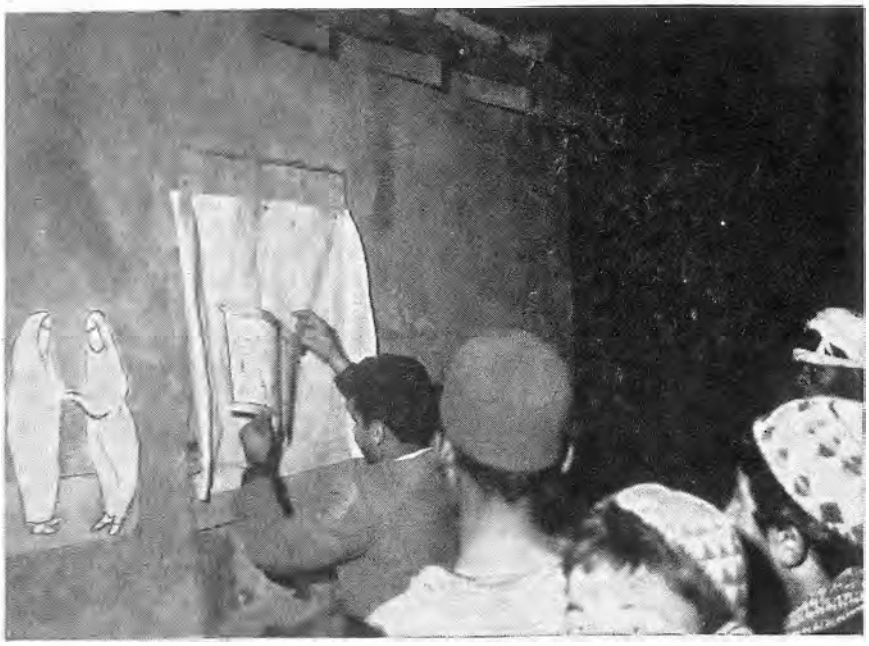

A — Qui est ce bel homme qui vient de descendre de l'autocar avec une superbe valise ?

B — Tu ne le reconnais pas ? C'est Si Kaddour, le frère de notre voisin Mustapha. Il y a bien longtemps qu'il n'est pas venu à Bou-Djemaa.

A — Vois comme il est richement habillé... Vois comme sa valise est grosse...

B — Si Kaddour est un homme sage et instruit. Il travaille à Oran et gagne beaucoup d'argent. Je suis sûre que sa valise est pleine de cadeaux.

A — Mustapha a bien de la chance d'avoir un tel frère... Si seulement le mien avait la moitié de sa fortune ! Il est vrai que mon frère, lui, n'a jamais été à l'école... Mais cessons de bavarder et regardons plutôt ce qui va se passer. J'ai l'impression que Si Kaddour va avoir une mauvaise surprise car, depuis quelques jours, on dit que les choses vont bien mal dans le ménage de Mustapha...

B — Cela ne m'étonne pas : Mustapha n'a jamais été qu'un bon à rien...

A — Tais-toi donc. Mustapha n'est pas si mauvais que cela, mais avec une femme comme celle qu'il a prise, comment veux-tu que le ménage marche droit ?...

B — Peut-être as-tu raison, peut-être ai-je raison... Peut-être avons-nous raison toutes les deux. En tout cas, regardons et écoutons, car il va sûrement se passer quelque chose.

A — Voilà Si Kaddour qui arrive près de la maison de son frère. Il monte les marches. La porte est ouverte mais il frappe quand même avant d'entrer (c'est l'habitude à la ville).

B — Il va entrer...

A — Malheur !

B — Et que voit-il ?

A et B — MALHEUR !

A — Dans un coin, sous la fenêtre fermée, le vieux père est étendu sur une natte. Une mauvaise couverture le recouvre. On dirait qu'il est mort...

B — Bismillah...

A — Il est maigre, maigre. Sa figure est triste, triste. Et il tousse, il tousse...

B — Près de lui, Mustapha est assis, le dos contre le mur. Lui aussi a l'air triste. Dans ses bras, il tient son bébé. Et le bébé a l'air triste. Et le bébé tousse, tousse, comme son grand-père...

A — Si Kaddour regarde. Il a tout vu en un seul coup d'œil. Il pose sa grande valise par terre.

C — Salam alekoum.

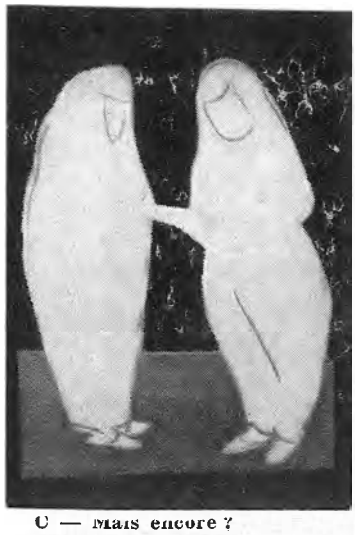

A — Il ferme la porte derrière lui (c'est l'habitude à la ville). Mais à peine a-t-il fermé la porte que la nuit s'installe dans la maison. On ne voit plus que la lumière qui filtre à travers le volet.

D — Alekoum essalam... Si tu veux y voir clair, il faut ouvrir la porte ou bien allumer l'électricité.

B — C'est Mustapha qui vient de parler. Est-il bête ! Comme si son frère ne le savait pas...

A — Tais-toi donc et regarde. Si Kaddour rouvre la porte. Il cherche à droite. Il cherche à gauche, pour voir s'il n'y a pas une chaise ou un tabouret pour s'asseoir (c'est l'habitude à la ville)... Il n'y a pas de chaises chez Mustapha.

B — Bien sûr...

A — Si Kaddour s'assied par terre, à côté de son frère, sur un coin de la couverture... On dirait qu'il a froid.

C — Dis-moi Mustapha, qu'est-ce que j'entends dans la pièce voisine ?

D — Cela ? Laisse donc. Ça ne vaut pas la peine que l'on en parle...

C — Mais encore ?

D — Tu veux le savoir ? Eh bien soit. C'est Yamina. C'est ma femme. Et elle pleure. Depuis hier, elle pleure. Parce que je vais la répudier...

A — Ah ah ! tu vois ; je m'en doutais bien. Cela devait arriver un jour ou l'autre. Cette fille n'est bonne à rien...

B — Vas-tu te taire à la fin ! Laisse parler son imbécile de mari...

D — Oui, je vais la répudier, et pas plus tard que demain. J'en ai assez... ASSEZ !

C — Aïwa... Tu en as assez... Nous verrons cela tout à l'heure. Parle-moi d'abord de notre père. Il paraît bien malade. Que lui est-il arrivé ? As-tu fait venir le médecin.

B — C'est une habitude de la ville, que de faire venir le médecin à chaque fois que l'on est malade.

D — Le médecin ? Non. Pour quoi faire ? Notre père est vieux, voilà tout, et ce n'est pas le médecin qui pourra y changer quelque chose... Non, ce qu'il faudrait surtout à Père, c'est une femme capable et dévouée pour s'occuper de lui quand je travaille à la vigne...

C — Veux-tu dire que ta femme ne le soigne pas ?

A — Je te disais bien que cette Yamina n'est bonne à rien...

B — Tais-toi donc et laisse-moi écouter.

D — Oui, hélas. Telle est la triste vérité. Yamina me jure par le Prophète qu'elle fait son devoir et qu'elle ne laisse Père manquer de rien en mon absence, mais je ne la crois pas. Je ne la crois plus. Car enfin, si Père était soigné comme il faut, est-ce qu'il aurait cette figure triste ? Est-ce qu'il tousserait comme il tousse ?... Bien sûr, Père ne peut plus parler. Sa langue est morte. Il ne peut plus se plaindre... Et elle en profite, la traîtresse !

C — Et ton petit Youssouf ? Qu'a-t-il, lui ?

A et B — Le pauvre !

D — Lui, c'est la même chose. Sa santé serait bonne si sa mère était moins mauvaise et moins négligente... Ce garçon ne demande qu'à devenir fort et beau comme son père !

B — Oh Oh ! Tu te vantes, Mustapha...

C — Mais enfin, Mustapha, je ne comprends pas comment ta femme a pu changer à ce point. Souviens-toi, l'été passé encore, tu vantais ses mérites et son savoir-faire...

D — Que veux-tu, c'est pourtant ainsi. Je n'invente rien et tu peux constater par toi-même. Tiens, écoute encore ceci... Vois-tu cette blessure sur ma tête ?...

A — Il va sûrement lui parler de sa bagarre avec cette fripouille de Koullal, tu sais, vendredi, devant l'épicerie...

D — Eh bien, à cause de Yamina, j'ai été obligé de me battre, l'autre jour. Oui, parfaitement, à cause d'elle... C'était vendredi dernier. Je revenais de chez le coiffeur quand j'aperçus notre cousin Bahri qui m'attendait. Il était en colère. « Ecoute, m'a-t-il dit, si tu es un homme, tu vas prendre tout de suite ta matraque et tu vas aller à l'épicerie. Tu y trouveras ce coquin de Koullal avec ses amis. N'hésite pas. Empoigne-le par sa gandoura et flanque-lui une rossée. Il raconte par tout le village qu'il a vu ta femme chez elle, par la fenêtre ouverte, en train de se maquiller devant la glace, comme les filles de la ville... ». J'y suis allé. J'ai rossé Koullal du mieux que j'ai pu mais, comme tu vois, j'en ai reçu aussi un peu pour mon compte...
Et quand j'ai demandé des explications à Yamina, sais-tu ce qu'elle a trouvé à me répondre ? : « Ce n'est pas ma faute ; la porte était fermée et j'étais obligée d'ouvrir le volet pour y voir clair !...

A — Quelle histoire, quelle histoire...

D — Et ce n'est pas tout. Ecoute encore cette aventure qui m'est arrivée le lendemain même de mon algarade avec cette fripouille de Koullal. C'était le soir. Je revenais de la vigne où j'avais travaillé dur, à la sape, toute la journée. J'avais grand faim et je me demandais ce que Yamina avait bien pu préparer pour le souper. J'arrive chez moi. Je pousse la porte. J'entre dans la cuisine. Yamina n'était pas là, mais je vis qu'elle avait préparé du couscous. Je commençais à m'en régaler d'avance, par la pensée, mais mon plaisir ne dura guère. Le plateau à couscous était posé par terre dans un coin, près du kanoun et, au beau milieu du couscous, devine ce qu'il y avait...

C — Je ne sais pas... des raisins secs ?

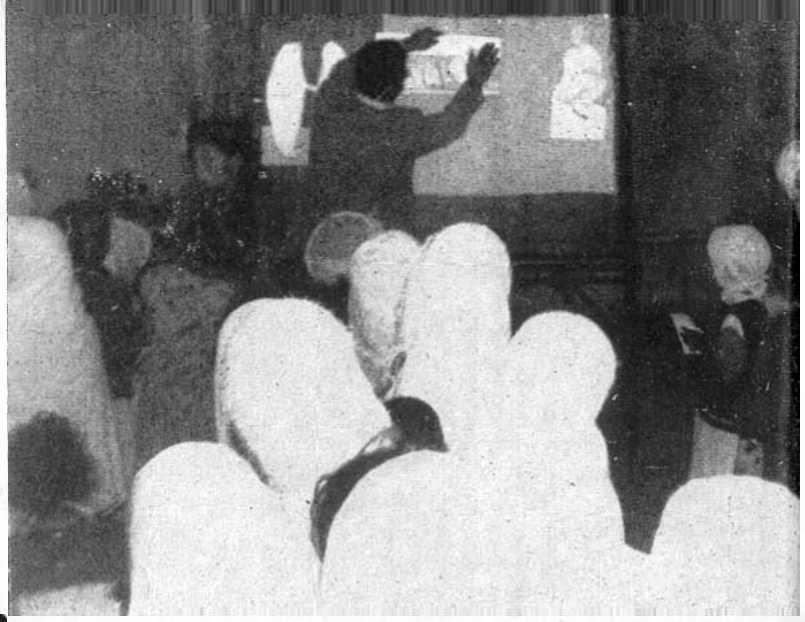

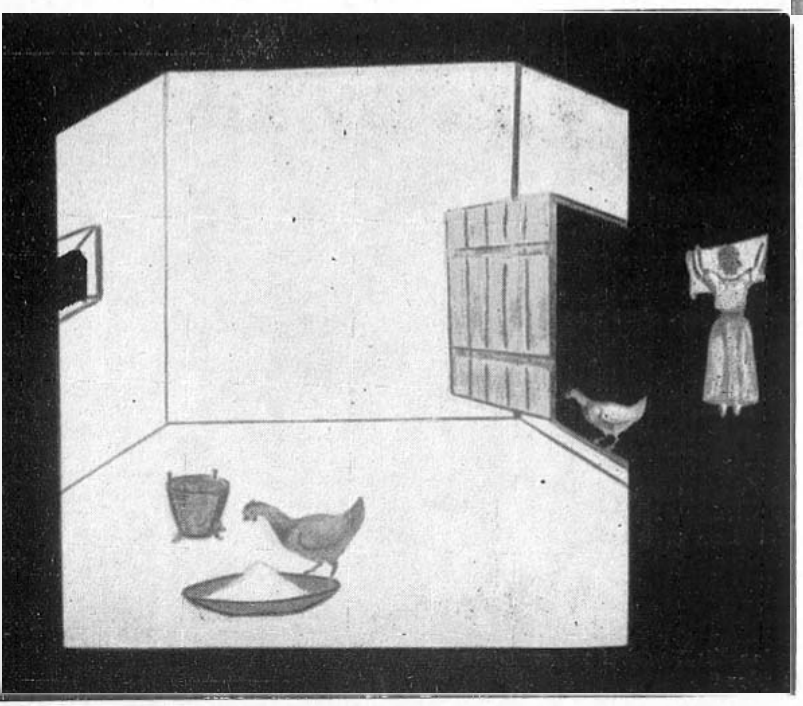

D — Des raisins secs ! Ah, mon pauvre frère... Il y avait, entends-tu bien ? Il y avait...

B — Mais qu'est-ce qu'il y avait donc dans ce couscous ?...

D — Il y avait UNE CROTTE DE POULE ! !...

A et B — Oh la la ! quelle horreur !

D — Oui, une crotte de poule, au beau milieu du couscous... Quand Yamina est rentrée à la maison, tu peux penser si je l'ai bien reçue... Et que crois-tu qu'elle m'a répondu, hein ?... Elle a eu l'aplomb de me dire que c'était ma faute !... Qu'après la scène que je lui avais faite la veille, elle avait fermé les volets et que, pour y voir clair, elle avait été obligée de laisser la porte ouverte ! C'est à cause de cela qu'une poule, profitant de ce qu'elle avait le dos tourné, est entrée sans bruit et a fait ce que tu sais sur le couscous !... QUELLE COQUINE !

B — Coquine de poule !

A — Coquine de Yamina !

D — Voilà... Et si je voulais, je pourrais t'en raconter encore bien d'autres. Maintenant comprends-tu pourquoi j'en ai assez, et pourquoi je vais répudier Yamina ?

C — Je vois, je vois... Laisse-moi réfléchir un peu... Je vais te dire ce qu'il faut faire.

D — Ce qu'il faut faire ? Hélas, je le sais trop bien.

B — Tais-toi donc Mustapha, laisse parler ton frère, il est plus malin que toi...

C — Ecoute, Mustapha. Tu as confiance en moi, n'est-ce pas ? Tu n'as jamais eu à te plaindre des conseils que je t'ai donnés autrefois ? Est-ce vrai ?

D — C'est ma foi vrai.

C — Alors regarde. Je vais te montrer par où le malheur est entré dans ta maison...

A — Si Kaddour se lève, va à la fenêtre. Il ouvre le volet...

D — Est-ce possible ? Tu veux dire que les djenouns entrent par la fenêtre ?...

A et B — Bismillah ! Bismillah !

C — Et qui te parle de djenoun, nigaud ? Je vais te dire, moi, pourquoi notre Père et ton petit Youssouf sont si malades et ont l'air si tristes : c'est parce que, dans cette chambre où ils vivent, il fait toujours froid, il fait toujours sombre, et le vent passe sans arrêt sous les volets et sous les portes... Un malade a besoin non seulement de médicaments mais aussi de chaleur, de lumière et de tranquillité. La chaleur, la lumière et la tranquillité permettent aux malades de guérir et évitent aux gens bien portants de tomber malades.

A — Quel homme sage que ce Si Kaddour. Il parle comme un Docteur...

D — Alors que faut-il faire ? Je ne peux tout de même pas fermer portes et volets et laisser la lampe allumée tous les jours ? L'électricité coûte trop cher !

C — Bien sûr que non. Il y a un moyen beaucoup plus simple et moins coûteux. Regarde cette photo. C'est la nouvelle maison où j'habite. Vois-tu ces grandes fenêtres ? Grâce à elles, dans les chambres, il fait aussi clair que dans la rue. Et pour protéger du froid, on les a garnies avec de grandes vitres, faciles à ouvrir quand on veut changer l'air de la pièce... Pourquoi ne ferais-tu pas la même chose ici ?...

D — Mais je ne suis pas menuisier... Je ne saurai jamais faire cela... Et puis, cela doit coûter cher ? Tu sais que je ne suis pas riche...

C — D'abord, cela ne coûte pas aussi cher que tu le crois. Et puis, ne penses-tu pas que la santé de ton père et de ton fils valent bien plus que les quelques pièces de monnaie que tu vas dépenser ?...

Tu n'es pas menuisier dis-tu ? Alors, va donc demander conseil au Centre Social. Là-bas, on trouvera sûrement un moyen de t'aider...

D — Tu connais le Centre Social ?

C — Je ne connais pas celui-ci, mais j'en connais d'autres, à Oran. Il y a des Centres Sociaux dans toute l'Algérie. Alors, es-tu décidé ?

D — Attends... Dis-moi, d'abord... des carreaux... on peut voir au travers... et ce bandit de Koullal va encore me faire des histoires.

C — Allons donc ! Il suffira à Yamina de placer derrière les fenêtres des rideaux de toile légère. Pour cela, la monitrice du Centre Social qui s'occupe de la couture pourra l'aider. Ou bien, si tu préfères, tu peux aussi peindre les vitres à l'intérieur, avec de la peinture, tout simplement. Cela laisse passer la lumière, mais on ne peut pas voir à travers... A ta place, cependant, je mettrais plutôt des rideaux car cela te permettra de voir ce qui se passe dans la rue, sans être vu toi-même...

A — Voilà qui va surtout intéresser sa femme...

D — Mais le verre, c'est fragile... Et si les enfants me lancent des cailloux dedans ?

C — S'ils font cela, ton carreau sera cassé, évidemment...

D — Alors, il faudra que je le remplace.

C — Sans doute...

D — A la longue, cette fenêtre risque de me coûter cher !

C — Alors, écoute, voici encore une solution : à la place des carreaux, tu peux mettre du Vitrex.

D — Qu'est-ce que c'est ?

C — Le Vitrex, c'est une sorte de matière plastique garnie, à l'intérieur, d'un grillage très fin qui lui donne de la résistance. Cela laisse bien passer la lumière mais on ne peut pas voir à travers. Et cela coûte beaucoup moins cher que la vitre... Alors, que décides-tu ?

D — Eh bien soit, c'est entendu. J'irai au Centre Social dès demain... Nous verrons bien.

C — A la bonne heure ! Je suis sûr que tu ne le regretteras pas et que, dans un mois, quand je reviendrai te voir, je trouverai chez toi la joie et la santé...

D — Inch'Allah...

C — Ah... au fait... j'allais oublier : va donc dire à Yamina qu'elle peut s'arrêter de pleurer, puisque tu ne la chasses plus...

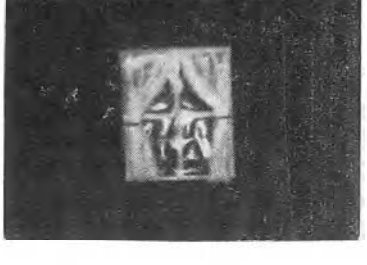

.....

Et le mois suivant, quand Si Kaddour est revenu voir son frère à Bou-Djemaa, voici ce qu'il a trouvé :

B — ... une maison chaude et claire, dans laquelle le vent n'entrait plus, ni les poules, ni les regards des voisins.

A — ... le vieux père presque guéri, assis sur un coussin et souriant.

B — ... le petit Youssouf complètement guéri, qui trottait à quatre pattes.

A — ... Mustapha et Yamina, heureux, et ne se disputant plus comme autrefois...

B — Et tout cela grâce à une simple fenêtre, qui n'a pas coûté plus de ..... francs.

A — Si Kaddour est un homme sage et instruit.

B — Mustapha a bien de la chance d'avoir un tel frère...

.....

E — Holà ! vous tous et vous toutes qui nous écoutez, cette histoire vous a-t-elle plu ?
Cri de foule : OUI !

E — Et maintenant, voulez-vous que nous vous fassions voir « pour de vrai » la fenêtre de Mustapha ?
Cri de foule : OUI !

E — Eh bien, la voici !... Regardez bien...
Ceci est le côté que l'on voit de la rue...
Ceci est le côté que l'on voit de l'intérieur...
Et voici comment s'ouvre la fenêtre de Mustapha...
Le bois est blanc, mais rien ne vous empêche de le peindre vous-même à la couleur qui vous plaira : vert, bleu, rouge ou jaune. Le bois ne s'en conservera que mieux.
Et savez-vous combien coûte cette fenêtre ?
Exactement ..... francs.
Elle peut vous coûter moins cher encore si vous venez la fabriquer vous-même au Centre Social Educatif.
Dans ce cas, vous aurez à acheter :
..... francs de bois
..... francs de Vitrex
..... francs de charnières, de vis et de fermetures.
En tout : ..... francs.
Le moniteur du Centre Social vous prêtera les outils et vous expliquera comment il faut faire. C'est très facile.
Pour fixer la fenêtre ? Rien de plus simple : il vous faut un marteau, un burin, et une poignée de ciment...
Le moniteur du Centre Social vous aidera à le faire.
Alors, faites comme Mustapha, n'hésitez pas plus longtemps. Allez tout de suite vous faire inscrire au Centre Social.

Pour ..... francs, ou pour ..... francs au plus, vous achetez :

LA FENETRE DE MUSTAPHA

et, par dessus le marché :
— DE LA JOIE
— DU CONFORT
— DE LA SANTE !

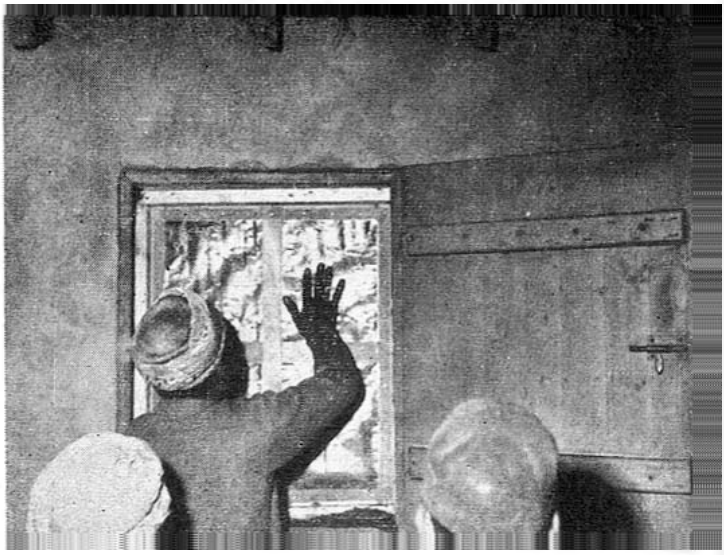

COOPÉRATION

Sessions d'études sur la coopération au C. F. E. B.

Les diverses expériences des Centres Sociaux Educatifs qui ont donné naissance aux Coopératives d'Education de Base témoignent d'un réel souci d'améliorer le niveau de vie des populations. Mais l'institution nouvelle ne pouvait s'organiser uniquement sur ces seules expériences si valables fussent-elles, conçues en pleine euphorie, inventées sur place et selon les circonstances, sans formation préalable des responsables. Il fallait d'autre part définir plus exactement les objectifs communs, préciser les possibilités et les limites de la nouvelle institution, encourager les nouveaux coopérateurs et les mettre en garde aussi contre certains dangers d'échec. C'est pourquoi l'Association pour le développement des Coopératives d'Education de Base en Algérie, consciente de ses responsabilités et du devoir premier de former ses membres, organisait des journées d'études les 2, 3 et 4 février 1961 à l'intention de tous ses mandataires auprès des premières Coopératives d'Education de Base.

Ces journées d'études qui groupaient 22 participants ont eu lieu au Centre de Formation pour l'Education de Base, à Tixeraïne.

Le programme simple des journées avait été conçu dans un esprit progressif, allant du général au particulier, des notions fondamentales aux applications pratiques et concrètes.

1re journée : 9 h. à 11 h. : Synthèse du mouvement coopératif (conférence de M. Burkhardt, Secrétaire général de l'Association pour le développement de la coopération en Algérie, chargé de mission à la Délégation Générale).

14 h. 30 à 15 h. 30 : Possibilités de coopération à caractère artisanal en milieu traditionnel (exposé de Mme Bonis-Charoncle, Inspectrice du Service de l'Artisanat, section coopération).

16 h. à 17 h. : Possibilités de coopération à caractère agricole en milieu traditionnel (exposé de M. Kergomard, Ingénieur agronome).

2me journée : 9 h. à 11 h. : Aspects juridiques des Coopératives d'Education de Base (rapport de M. Gevin, Secrétaire de l'Association pour le développement des Coopératives d'Education de Base en Algérie, chef du bureau de documentation du Service des Centres Sociaux Educatifs).

14 h. 30 à 17 h. : Comptabilité des coopératives et registres essentiels (M. Marti, membre du conseil d'administration de l'A.C.E.B.A., surveillant général au C.F.E.B.).

3me journée : 9 h. à 11 h. : Exposés des expériences concrètes par les responsables des premières Coopératives d'Education de Base.

La synthèse remarquable de M. Burkhardt devait amener les participants aux journées à une double conclusion : la nécessité d'une part de continuer à se former eux-mêmes, celle d'autre part de réserver dans leur action coopérative une part essentielle à la formation des nouveaux coopérateurs. L'inexpérience des affaires, l'ignorance des principes, des méthodes et des buts de la coopération sont à l'origine de maints échecs. Si cette vérité première ne fait aucun doute lorsqu'il s'agit des coopératives majeures, à

plus forte raison s'impose-t-elle aux Coopératives d'Education de Base dont l'un des objectifs principaux est de former ses membres à l'action coopérative.

Mme Boni-Charoncle souligne l'importance de l'artisanat utilitaire ; c'est cette forme qui doit intéresser les Coopératives d'Education de Base, parce que son avenir commercial est de toute façon meilleur ; l'artisanat traditionnel qui pose de graves problèmes de qualité n'est pas toujours « rentable ».

Les règles qui doivent présider au choix des activités agricoles des coopératives d'Education de Base sont mises en valeur par M. Kergomard. Il faut sans doute répondre à un besoin, et ce besoin il faut commencer par le découvrir. Un besoin d'autre part suffisamment stable pour offrir un débouché constant. En milieu rural, les besoins changent souvent ; il y a donc lieu de donner aux coopératives d'Education de Base en milieu agricole une certaine polyvalence. Mais une règle fondamentale demeure : avoir le souci de s'insérer dans le plan d'ensemble agricole de la région. Ici il faudra encourager l'aviculture, là l'exploitation maraîchère, ailleurs l'apiculture. Le représentant de la planification auquel le Chef de Centre Social Educatif pourra s'adresser utilement est l'Ingénieur agricole d'arrondissement.

Le rapport sur les aspects juridiques des Coopératives d'Education de Base constituant un premier élément de doctrine en vue de l'élaboration d'un règlement intérieur de l'Association, nous avons pensé utile de le publier in extenso dans le présent bulletin.

L'exposé de M. Marti rappelait les notions essentielles de comptabilité applicables aux Coopératives d'Education de Base. Des registres originaux ont été proposés à l'usage de celles-ci.

Quant aux exposés des expériences concrètes, les uns reprenaient des rapports précédemment publiés dans ce bulletin, d'autres faisant état d'expériences plus récentes seront mentionnés plus loin. Qu'il nous soit permis de regretter que le temps limité n'ait pas rendu possible l'exposé de toutes les expériences réalisées par les participants présents.

Ces journées fructueuses ont permis de préciser en commun, dans un sain esprit de coopération, un certain nombre de points litigieux concernant le règlement provisoire de l'Association et des Coopératives d'Education de Base. En forme de conclusion, disons qu'à l'image des grandes institutions coopératives, les Coopératives d'Education de Base ont existé, avant d'avoir un statut légal. Celui-ci s'est précisé en fonction des expériences en cours. En partant des faits, une doctrine s'est élaborée et s'élabore encore. Les journées d'études de février l'ont prouvé.

Aspects juridiques des Coopératives d'Éducation de Base

I. CRITERE FONDAMENTAL

Les Coopératives d'Education de Base ont été conçues comme des prolongements à caractère économique des activités éducatives des Centres Sociaux Educatifs. Ces activités éducatives peuvent se situer dans le cadre d'ateliers, ou tout autre cadre, à l'exception de celui des classes de préscolarisation ou d'enseignement général.

Ce qu'il faut souligner au départ c'est l'existence et la nécessité d'activités éducatives dans une optique préprofessionnelle.

Dans le cas extrême et purement théorique d'un Centre qui se contenterait de faire de la préscolarisation, une Coopérative d'Education de Base ne se conçoit pas ; par contre, ce Centre pourrait très bien créer une coopérative scolaire.

En forme de corollaire, nous dirons qu'un Centre peut avoir une Coopérative scolaire et une Coopérative d'Education de Base, la Coopérative scolaire correspondant à ses classes de préscolarisation, la Coopérative d'Education de Base à ses activités préprofessionnelles. Cette double initiative sur un plan éducatif, en matière de Coopération dans un même Centre, ne paraît pas toujours souhaitable ; elle risque de créer la confusion ; cette dernière toutefois peut être évitée si la coopérative scolaire se cantonne dans les classes de préscolarisation, excluant de toute façon les autres auditeurs.

La nécessité d'une action qui se situe dans le cadre des activités éducatives du Centre exclut du même coup toute entreprise suscitée en dehors d'elles. C'est ainsi qu'un groupe artisanal, même sous l'égide directe d'un Centre Social Educatif mais ayant des activités en dehors des activités éducatives de ce Cen-

tre, ne peut être une Coopérative d'Education de Base.

Nous avons dit : prolongements des activités éducatives, c'est-à-dire que :

— Les Coopérateurs sont des auditeurs du Centre participant à ses activités éducatives ;

— Les objets sont fabriqués dans les ateliers ou des dépendances du Centre, les produits sont ceux du jardin, du poulailler, du rucher, etc... du Centre ;

— Les outils utilisés sont ceux des ateliers et du Centre, complétés par un outillage propre à la Coopérative (l'utilisation des outils des ateliers et du Centre par la Coopérative est justifiée par le caractère éducatif de l'entreprise ; l'indemnité forfaitaire de principe prévue par l'Art. 7 du règlement a elle-même un caractère éducatif) ;

— La matière première employée reste toutefois à la charge entière de la Coopérative ; la matière première achetée dans un but éducatif strict avec les deniers de l'Etat ne saurait être employée par la Coopérative.

Il résulte des deux dernières dispositions précédentes l'existence dans les ateliers du Centre et au Centre d'une double masse outils et matière première :

a) Quant aux outils

— les outils de l'atelier ou des installations du Centre, inscrits au registre d'inventaire du Centre d'une part ;

— d'autre part, les outils que la Coopérative a achetés avec ses propres deniers et figurant au registre d'inventaire de la Coopérative.

b) Quant à la matière première

— la matière première achetée avec les deniers de l'Etat et destinée à l'éducation des usagers dans le cadre des activités normales d'enseignement d'une part (les objets ainsi fabriqués avec cette matière première peuvent être laissés aux auditeurs ou être démontés pour un second usage éducatif ; si, exceptionnellement, ils sont vendus, le produit de la vente doit être intégralement versé à la Régie de recettes des Centres Sociaux Educatifs et faire ainsi retour à l'Etat) ;

— d'autre part, la matière première achetée avec les fonds de la Coopérative et destinée à la fabrication d'objets qui seront vendus au profit de la Coopérative.

Ces deux masses ne seront pas confondues. Un système de contrôle simple doit les séparer.

II. GENESE D'UNE COOPERATIVE D'EDUCATION DE BASE

Dans une phase initiale, avec les jeunes auditeurs qui viennent d'arriver au Centre, l'Atelier fait de l'éducation pure ; cette phase est ordinairement de 6 mois ; à la fin de cette première phase, un groupe d'auditeurs se révèle capable de fabriquer des objets vendables qui seront appréciés sur le marché (cette qualification a pu être sanctionnée par un examen ou un chef-d'œuvre demandé aux candidats) ; c'est à ce stade qu'une phase coopérative peut commencer. Avec le groupe des anciens qui se sont qualifiés une coopérative d'éducation de base peut être créée.

Les deux phases sont concommittantes. L'atelier, en effet, continue à recevoir de nouveaux auditeurs ; la phase éducative se poursuit donc avec cet auditoire constamment renouvelé ; en même temps, le groupe des anciens, tout en se qualifiant davantage, produit dans le cadre de la Coopération d'Education de Base. On trouvera donc dans un même atelier deux catégories d'auditeurs qui peuvent avoir leurs activités aux mêmes heures ou à des heures différentes : les jeunes auditeurs en phase éducative, les coopérateurs.

Le processus est identique dans n'importe quel atelier, ou pour n'importe quelle activité éducative ou préprofessionnelle du Centre, à caractère artisanal ou agricole. Dans un même Centre, plusieurs ateliers, masculins aussi bien que féminins, peuvent susciter des groupes analogues de coopérateurs. Mais il n'y aura qu'une Coopérative d'Education de Base par Centre où se retrouveront tous les coopérateurs du Centre. La Coopérative d'Education de Base a été conçue comme une Coopérative à fonctions multiples pour des raisons de simplicité dans la gestion et pour maintenir l'unité globale du Centre.

III. POSITION JURIDIQUE

1er principe : Les Coopératives d'Education de Base n'ont pas de capacité juridique. Et ce, parce que les auditeurs des ateliers et des Centres sont en majorité des mineurs.

La formule n'exclut pas les adultes, à condition qu'ils soient auditeurs du Centre ; ils peuvent parfois même se trouver être la majorité dans un groupe (ex. des foyers féminins). Mais l'institution reste de toute façon une institution de mineurs (même principe que celui des coopératives scolaires).

2me principe : Le support légal des Coopératives d'Education de Base est « L'Association pour le développement des Coopératives d'Education de Base en Algérie » (Art. 2 des Statuts de l'Association).

Cette couverture légale se traduit de la façon suivante : l'Association délègue auprès de chaque Coopérative d'Education de Base un mandataire choisi parmi ses membres participants. Ce mandataire est de droit le chef du Centre où la Coopérative d'éducation de base a été suscitée ; encore faut-il qu'en premier lieu ce chef de Centre soit membre participant de l'Association. Exceptionnellement, un autre membre plus spécialisé du personnel du Centre pourrait être désigné comme mandataire, mais de toute façon ce doit être un membre du personnel éducatif du Centre. Le mandataire peut à son tour déléguer ses pouvoirs, mais sur le plan technique uniquement, à un adjoint qualifié.

Le mandataire est habilité à ouvrir, au nom de l'Association et pour le compte de la coopérative d'éducation de base, un C.C.P. avec l'intitulé suivant :

A.C.E.B.A.

Coopérative d'Education

de Base de .....

L'étendue des pouvoirs du mandataire est celle d'un mandat normal. Les tiers peuvent avoir un recours direct contre le mandataire, si ce dernier avait agi en son nom

propre ; l'Association se réserve le droit de se retourner contre le mandataire qui aurait dépassé son mandat ou abusé de ses fonctions.

Dans la formule du mandat, deux dispositions particulières ont été prévues :

1° Les opérations pour lesquelles le C.C.P. de la coopérative est utilisé doivent être exclusivement limitées aux activités à caractère éducatif réalisées dans le cadre des activités du Centre Social Educatif.

2° Le mandataire adressera à la fin de chaque trimestre, au Président de l'A.C.E.B.A., un compte rendu financier succinct de la Coopérative d'Education de Base auprès de laquelle il est mandaté. Il est tenu en outre de présenter les registres de la coopérative au visa de toute autorité habilitée à cet effet, ainsi qu'à MM. les Inspecteurs d'Académie et MM. les Inspecteurs du Service des Centres Sociaux Educatifs dont dépend le Centre Social Educatif où s'exercent les activités de la Coopérative.

3me principe : Les Coopératives d'Education de Base couvertes par l'Association, celle-ci régie par la loi de 1901, doivent s'interdire toute activité commerciale pure.

C'est à ce titre qu'elles sont dispensées de la législation fiscale et sociale appliquée aux sociétés commerciales.

Les Coopératives d'Education de Base doivent donc avoir primordialement un aspect éducatif ; secondairement, certes, elles ont des conséquences économiques, mais celles-ci encore se situent dans un contexte éducatif. De même qu'on apprend à marcher en marchant, à nager en se jetant à l'eau, ici on apprend à travailler en coopérative en coopérant effectivement dans le cadre d'une entreprise réelle. Sans doute, l'entreprise ne pourra jamais avoir l'ampleur d'une entreprise adulte.

Les sommes versées aux jeunes coopérateurs ne sont pas des salaires et ne doivent être considérées que comme une juste compensation du travail qu'ils ont fourni. Ces sommes, d'ailleurs purement forfaitaires, ne correspondent pas au produit de la vente des objets fabriqués ; une partie de ce produit peut non seulement alimenter des fonds de réserve, être investie en outillage, servir de fonds de roulement, mais encore servir à couvrir les frais généraux éducatifs du Centre (Art. 2 et Art. 7 du règlement des Coopératives d'Education de Base). Cette dernière disposition a l'avantage de pallier l'insuffisance des crédits administratifs de fonctionnement dans certains domaines.

Toutes ces parts doivent être déterminées par le règlement intérieur, commun à toutes les Coopératives d'Education de Base.

IV. DOUBLE ASPECT EDUCATIF DES COOPERATIVES D'EDUCATION DE BASE.

Un souci constant d'éduquer doit animer tous les responsables des Coopératives d'Education de Base. Cet aspect éducatif est double : d'une part, les jeunes coopérateurs perfectionnent leur formation technique commencée dans la première phase strictement éducative déjà décrite ; d'autre part, ils s'initient progressivement à la coopération et à la gestion coopérative.

La formation technique plus poussée, bien que toujours dans le cadre d'un enseignement préprofessionnel, est assurée par les moniteurs spécialisés du Centre. La production en résultant est sans cesse améliorée.

L'initiation à la gestion coopérative est longuement détaillée par le règlement des Coopératives d'Education de Base. A l'instar des adultes, les jeunes coopérateurs se réunissent en assemblée générale, élisent un conseil d'administration et un bureau, nomment un secrétaire, un trésorier, tiennent des registres de comptabilité sous la responsabilité du mandataire.

Certes, il ne faut pas le cacher, c'est ce caractère éducatif à tous les stades de la Coopérative d'Education de Base qui l'autorise à se couvrir légalement par la loi de 1901. Mais une autre justification, d'ordre moral et indéniable, l'autorise à avoir diverses incidences économiques. La législation économique d'un pays en voie de développement doit être considérée comme une législation exceptionnelle. C'est précisément parce que la législation d'un pays évolué ne peut lui être appliquée qu'on a cherché d'autres formules, adaptées au niveau des intéressés et transitoires. Ces formules sont commandées par les circonstances et essentiellement par une lutte contre la misère et la faim !

V. ASPECT TRANSITOIRE.

Les Coopératives d'Education de Base n'ont été conçues que comme une première étape. Elles ne sont pas une fin en soi, mais un moyen d'accéder progressivement à un nouveau palier dans l'échelle de promotion économique et sociale des populations sous-développées. Elles ont donc un aspect transitoire.

En effet, elles doivent logiquement aboutir à une autre formule qu'on a déjà appelé « les coopératives d'initiation ».

Les jeunes coopérateurs ne pourront indéfiniment poursuivre leurs activités au Centre. Arrivés à un certain degré de formation, aidés par un groupe d'adultes se joignant à eux, sortant du cadre éducatif et du même coup du Centre, on conçoit fort bien qu'ils désirent et puissent voler de leurs propres ailes. A partir de là on pourrait assister à la création d'une entreprise pleinement majeure, aux yeux de la loi et aux yeux des tiers. L'entreprise nouvelle, fragile encore, aura besoin d'être soutenue, l'expérience l'a montré. L'Association s'offrirait alors de les aider financièrement et de ses conseils ; cette aide pouvant se traduire par des prêts, exceptionnellement des subventions, l'ouverture de débouchés, des conseils techniques concernant la fabrication ou la gestion, une aide même directe en matière de gestion. Mais cette aide resterait facultative, la coopérative d'initiation ayant pleine capacité juridique et étant entrée dans le cadre de la législation commerciale.

Sans doute, un aménagement de la fiscalité à leur intention s'avère nécessaire. C'est une des difficultés de ce problème. Soumettre ces jeunes entreprises, brusquement, à une législation conçue essentiellement pour une économie évoluée, favorisant manifestement les grandes entreprises au détriment des plus petites, serait vouer ces jeunes

entreprises à un irrémédiable échec; ce serait les tuer à la naissance !

Les coopératives d'initiation permettraient de susciter de nombreuses et véritables petites entreprises coopératives, artisanales ou agricoles, amorces des coopératives de demain.

Les ateliers éducatifs alimentant les Coopératives d'Education de Base en jeunes coopérateurs, se renouvellent constamment par la base. Les coopératives d'éducation de base, à leur tour, fourniraient en hommes les coopératives d'initiation, se renouvelant elles aussi constamment avec les jeunes recrues envoyées par les ateliers éducatifs.

On a pensé un moment qu'il serait possible à une Coopérative d'Education de Base de sortir en bloc du Centre avec son matériel et ses réserves pour constituer, en dehors du Centre, une Coopérative d'initiation ; ce serait, à notre avis, contraire aux principes qui ont présidé à la création des Coopératives d'Education de Base. Celles-ci, en effet, ont été créées dans un but essentiellement éducatif et le capital matériel et réserves appartient à l'œuvre éducative entreprise.

Les Coopératives d'Education de Base sont destinées à subsister tant que subsistera l'Education de Base.

VI. PERSPECTIVES D'AVENIR.

Les Coopératives d'Education de Base, pour rester fidèles à leur vocation, ne peuvent dépasser les limites d'un budget modeste.

Mais en suscitant progressivement des Coopératives d'initiation, elles préparent un quadrillage systématique du pays en une constellation de micro-entreprises.

Il ne faut pas s'en inquiéter mais au contraire s'en réjouir. Dans tous les pays en voie de développement, l'expérience a montré qu'une macro-industrie implantée d'emblée avec des capitaux importés était sinon vouée à l'échec, du moins destinée à rester perpétuellement étrangère au pays d'implantation et donc en situation instable. Il serait facile de prouver cette thèse.

Ce qu'il faut, c'est produire par tous les moyens, produire le plus possible, viser le plus rapidement possible au plein emploi. Cet objectif ne peut être atteint rapidement que par la multiplication des petites entreprises.

Dans un second temps seulement, la macro-industrie pourra s'implanter valablement, bénéficiant du travail de base des petites entreprises et des cadres qu'elles auront formés.

D. GEVIN.

Les Premières Coopératives d'Éducation de Base

L'Association pour le développement des Coopératives d'Education de Base en Algérie, fondée le 18 novembre 1960 à Alger, comprend actuellement vingt huit membres, six membres fondateurs, sept membres d'honneur, quinze membres participants.

En sa réunion du 19 janvier 1961 le conseil d'administration provisoire de l'Association donnait son agrément aux huit premières coopératives, les coopératives de Tixeraïne, des Attafs, de Seddouk, de Tichy, de Fontaine-Fraîche, de Mahieddine, de Kaddous et de Bouïnan. A ces premières coopératives devait s'ajouter celle de Rovigo. Le conseil d'administration du 16 février 1961 devait prononcer l'adhésion de cinq nouvelles coopératives, celles de Maison-Carrée, Ben-Zerga, Er-Rahel, Kherba, Guelma. A la fin de ce premier trimestre 1961 donc, quatorze Coopératives d'Education de Base sont en activité.

Si nous faisons un tour d'horizon de la répartition géographique de ces coopératives, nous constatons que dix d'entre elles se situent dans l'Algérois, trois dans le Constantinois, une seule dans l'Oranie. De nombreux projets sont à l'étude.

Une autre constatation doit être faite. Les Coopératives d'Education de Base exercent leurs activités en milieu rural ; à l'exception de quelques unités elles se trouvent à une certaine distance des agglomérations urbaines.

Une dernière remarque : les Coopératives d'Education de Base bien qu'exerçant leurs acitivités en milieu rural sont la plupart, actuellement du moins, des coopératives à caractère artisanal plutôt qu'agricole. Le résumé des exposés faits par les responsables au cours des journées d'étude de février le montre. Il faut prendre garde à ce dernier fait. Les Coopératives d'Education de Base en effet, doivent s'inscrire dans la vocation économique du pays, celle qui fait vivre l'homme, et non créer une industrie factice épuisant ses débouchés en quelques années.

I. — *COOPERATIVE DE GUELMA (M. Hurlot).*

a) **Laverie.**

Les femmes de la localité viennent à la laverie du Centre 2 fois par semaine avec leur linge sale à laver.

Le raccommodage du linge après lavage et le repassage sont également exécutés.

Les femmes assurent en outre le lavage d'une certaine quantité de linge donné par l'extérieur (collectivité).

Pour le linge des laveuses nous appliquons un tarif coopératif (correspond approximativement aux frais de fourniture, savon, etc..., ainsi qu'à une contribution pour l'amortissement des machines). Pour le linge donné par l'extérieur (essentiellement des militaires pour le moment) tarif plus élevé ; l'excédent est réparti en forme de rémunération entre les laveuses.

b) **Atelier féminin.**

Il s'agit de la confection de tricots, robes, jupes et autres petites choses, par les adolescentes qui fréquentent le Centre.

Elles travaillent pour elles d'abord. Ensuite vente modeste à l'extérieur de quelques pièces dont le produit est réparti entre les ouvrières, une fois la matière première payée.

c) **Poulailler.**

Avec un groupe d'auditeurs du Centre nous élevons des poules et des canards.

II. — *COOPERATIVE DE ROVIGO (M. Long).*

a) **Atelier menuiserie, ébénisterie.**

Cet atelier répond à un besoin local. Avec 11 garçons nous fabriquons des portes et fenêtres, de la grosse menuiserie solide.

Travaux en cours : 52 fenêtres et 70 portes, 10 métiers à tisser.

Nous calculons le prix de vente d'une façon très simple en multipliant par 2 le prix d'achat des fournitures. Pendant les périodes de gros travaux les ristournes peuvent être de l'ordre de 800 francs par jour et par coopérateur.

La gestion et les comptes sont surveillés de près par un moniteur du Centre.

Une seconde Section de garçons de 14 à 18 ans exécute des travaux plus modestes.

b) **Atelier de confection.**

Intéresse surtout le foyer féminin où nous voudrions attirer un public adulte le plus nombreux possible par l'appât d'un certain gain.

Grosse commande en perspective de tabliers d'écolier, petites jupes, etc... par les S.A.S. qui en font des distributions gratuites.

c) **Section artisanale.**

Elle est connue. Nous aimerions la transformer sous une forme coopérative. Pour en faire une section de la Coopérative d'Education de Base du Centre, il faudrait lui donner une tournure éducative ; nous avons songé à en faire avec un groupe de fillettes une annexe de formation pour tissage haute laine.

III. — *COOPERATIVE DE KADDOUS (M. Mahi).*

a) **Atelier bois.**

Une enquête est en cours dans le douar pour un recensement méthodique des besoins (mobilier).

1er résultat : La maïda.

Nous avons actuellement pour plus de 200.000 anciens francs de commande. Nous sommes en relation avec la coopérative de Ben-Zerga pour la fabrication de portes et fenêtres.

b) **Atelier fer.**

Nous comptons fabriquer des lampadaires et des tables en fer forgé.

Nous sommes déjà assurés d'une commande de 30 lampadaires ; on nous a également demandé des porte-pots.

En projet : fabrication de tables. Ici nous recherchons la qualité. Nous sommes en relation avec le Centre artisanal de Rovigo qui nous fournira les carreaux de terre cuite qui équiperont ces tables.

Une activité annexe qui fonctionne déjà : de vieilles motocyclettes sont achetées à bas prix, remises en état, puis revendues à un prix raisonnable au profit des coopérateurs.

c) **Atelier coupe couture.**

Pour le moment ce sont les mères de nos adolescentes qui travaillent pour elles et pour leurs voisines.

VI. — *COOPERATIVE DE BOUINAN (M. Ouari).*

Celle-ci s'est donné pour tâche le développement de l'apiculture. Nous avons commencé par une campagne « Ruches ». Une centaine de ruches ont été fabriquées qui sont loin de satisfaire à la demande.

L'extraction collective du miel est prévue, ainsi que l'emboitage du miel et le ramassage des essaims (nous offrons aux autres Centres des essaims en ruchettes perdues).

V. — *COOPERATIVE DE SEDDOUK (M. Lebrun).*

a) **Atelier bois.**

On nous a commandé des meubles scolaires, ainsi qu'un certain nombre d'autres meubles. Nous comptons transformer cet atelier rural ce qui modifiera sa production en lui donnant un caractère polyvalent.

b) **Aviculture.**

Les villages kabyles n'ont plus de poulets. La section « aviculture » se chargera de les leur fournir. Nous avons déjà mis en route une couveuse au butane de 120 œufs. Les poulets de 1 jour sont vendus dans les villages presque au prix de revient. Prix de vente prévu pour les poulets de 1 kg : 400 anciens francs.

c) **Apiculture.**

Nous fabriquons actuellement des ruches. Le Centre de Tichy nous en a demandé.

d) **Atelier photos.**

Cet atelier fournit des photos d'identité au prix de 200 francs (au lieu de 900 francs dans le commerce). Ce Service est particulièrement utile aux fellahs éloignés des Centres où l'on peut trouver un photographe.

Nous songeons aussi à acheter une petite machine de plastification des documents.

Il importe de ne pas aller trop vite, de partir d'expériences sûres, afin d'éviter des échecs toujours regrettables, c'est pourquoi le petit nombre, au départ du moins, est en tous points souhaitable.

Ces entreprises à caractère essentiellement éducatif ne peuvent avoir les dimensions d'entreprises normales ; si le cas devait se présenter, elles sortiraient du même coup de la définition même des Coopératives d'Education de Base, et seraient prêtes à se détacher comme un fruit mûr de l'arbre. Les Coopératives d'Education de Bases constituent cependant une contribution appréciable à l'amélioration du niveau de vie sous la forme d'une économie d'appoint.

L'Association pour le développement des Coopératives d'Education de Base en lAgérie avant de susciter la création de nouvelles coopératives, se propose de se réunir en Assemblée générale plénière. Au cours de cette assemblée générale elle nommera un conseil d'administration qui remplacera le conseil d'administration provisoire actuellement en activité. Cette assemblée générale, selon les dispositions de l'assemblée constitutive, doit avoir lieu au plus tard avant le 30 juin 1961.

DOCUMENTATION

Au C.F.E.B.

L'équipe pédagogique du C.F.E.B. (Centre de formation pour l'Education de Base) de Tixéraïne est chargée de concevoir, élaborer, adapter les documents les plus divers, brochures, films-fixes, affiches... réalisés par le Service des Centres Sociaux Educatifs.

Celle-ci, aidée d'une équipe de techniciens, conçoit tout d'abord les documents à partir des besoins exprimés par les Centres. Cette règle des besoins est capitale. Les documents ne sont jamais le fruit de spéculations gratuites ; ils sont conçus dans un esprit essentiellement pragmatique. Parmi les besoins exprimés un choix s'impose ; celui-ci est commandé par la limite des moyens mis en œuvre comparée aux besoins qui sont immenses ; la préférence sera donnée aux besoins les plus urgents et les plus généraux.

Les documents sont ensuite élaborés au C.F.E.B. ; les textes sont rédigés en français parlé élémentaire ; les illustrations sont réalisées dans un souci constant d'adaptation au milieu à atteindre.

Dans une troisième phase les prototypes sont testés. En général ces tests ont lieu dans un Centre d'application rattaché au C.F.E.B.

Un deuxième organisme, le Bureau de documentation et de diffusion du Service Central, assure la mise en page des divers documents, leur édition et leur multiplication, puis leur diffusion.

DOCUMENTS NOUVEAUX

(Additif à la liste parue dans le bulletin n° 16)

FILMS - FIXES

— Le Paludisme.
— Bachir et son gourbi.
— Le berceau (couleurs).
— Activités féminines d'un Centre.
— Aide Toi, le Ciel t'aidera.
— La mouche.

Chacun de ces films est accompagné d'un commentaire écrit

Commentaire du film-fixe : LA MOUCHE (extraits)

La saleté est l'empire des mouches. C'est surtout cela qu'elles aiment. Tout ce qui meurt, tout ce qui pourrit, tout ce que l'homme a rejeté parce qu'indigne de lui et offensant pour sa foi, c'est là que naît, vit et prospère la mouche, reine de la souillure.

Protéger un plat c'est bien. Mais protéger toute sa réserve de nourriture c'est encore mieux ! Souvent le chef de famille, prévoyant, fait au marché des achats pour toute la semaine. Quel dommage si cette nourriture, gâtée par les mouches, devait être jetée avant même d'avoir été mangée. Aussi avec un garde-manger comme tu en vois un maintenant, pourras-tu éviter ce gaspillage. Ce garde-manger est comme une cage où les aliments sont à l'abri. Vois-tu la porte du garde-manger ? Et à l'intérieur du garde-manger vois-tu l'étagère ? Sur l'étagère sont rangés les aliments que tu dois protéger des mouches. Ainsi avec ce garde-manger pourras-tu garder des aliments en réserve et cela en toute confiance.

S'il prend à la mouche la fantaisie de venir se poser sur ta nourriture et la souiller, l'accepteras-tu ? Regarde les vers qui grouillent sur la viande.

Chacun doit et peut avec un peu de courage et de travail se protéger des mouches. Mais se protéger des mouches ne suffit pas. Il faut les exterminer. Pour cela, il existe un produit sûr que vous pourrez acheter chez le droguiste : c'est le D.D.T. Ce D.D.T. flotte dans l'air comme un léger nuage, nuage empoisonné pour les mouches. Puis il se dépose sur les murs en une couche très légère. A peine une mouche se pose-t-elle sur les murs, qu'elle tombe, empoisonnée en quelques instants.

Pas du tout. Regardez cette image, c'est la même poubelle que tout à l'heure, mais on a fermé le couvercle. Voyez-vous le couvercle ? Il est en bois, n'est pas difficile à faire et ne coûte presque rien. Ainsi la mouche trouvant la poubelle fermée, ne pourra trouver sa nourriture, ira chercher ailleurs, te débarrassant du même coup de sa présence.

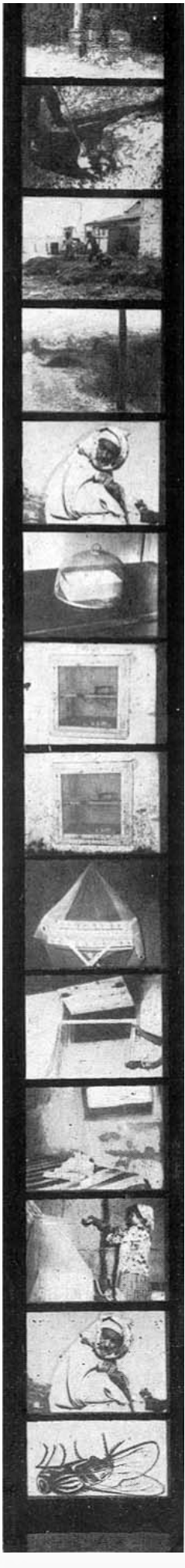

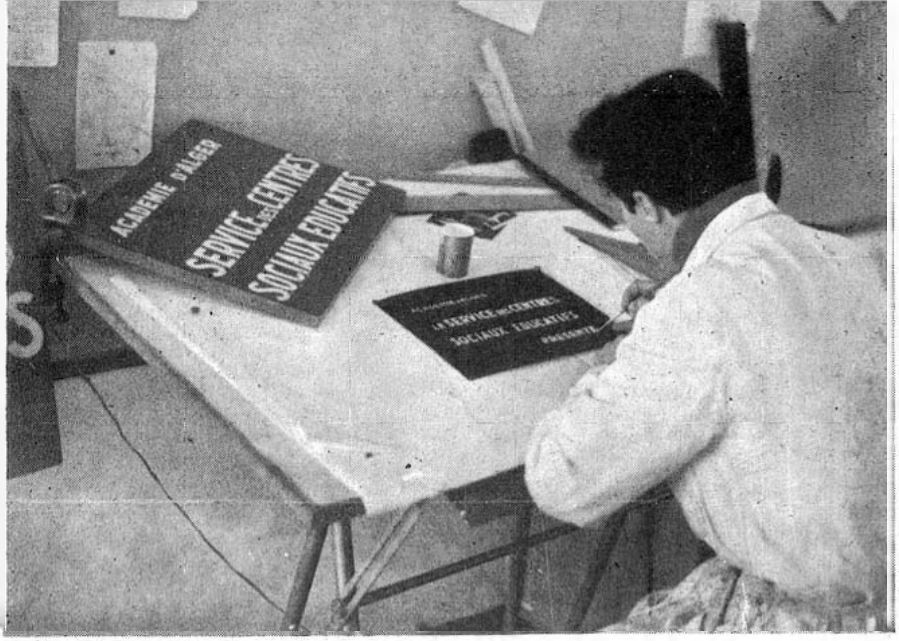

DOCUMENTS

(ADDITIF A LA LISTE PARUE

NOTE PEDAGOGIQUE

Sur le trachome (Note n° 11)

Cette note présente aux Centres la campagne trachome réalisée en collaboration avec le Service de la Santé Scolaire.

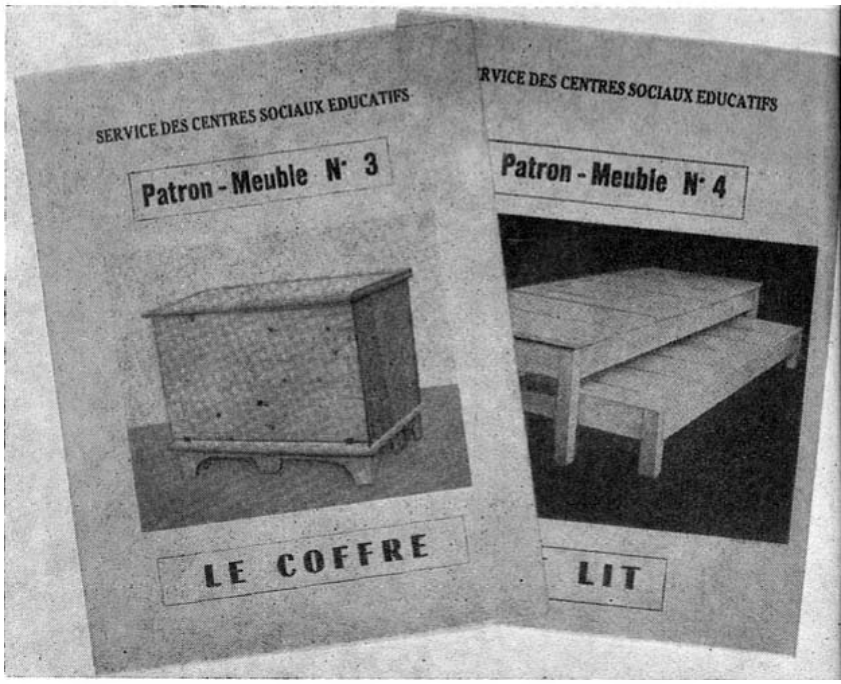

PATRON-MEUBLE

Le lit

Fabrication à peu de frais de deux lits simples qui dans la journée peuvent se glisser l'un sous l'autre et occuperont peu de place dans la maison.

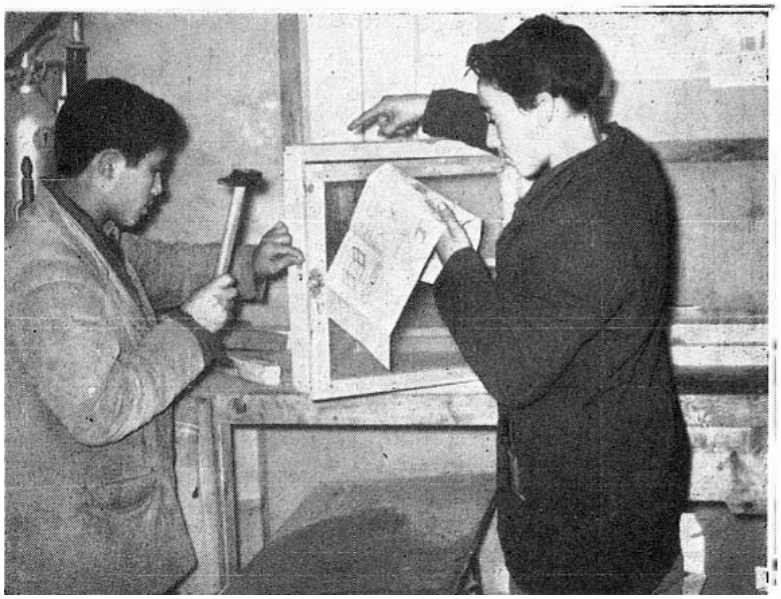

— Les objets-types à réaliser à l'occasion d'une « campagne » sont proposés aux auditeurs sous la forme d'un « patron » abondamment illustré et dont les indications sont rédigées en « Français Elémentaire ».

— Le moniteur exploitera ces patrons dans les ateliers réservés aux Adultes.

— Ainsi la gamme de ces patrons-meubles se multipliant, notre personnel sera à même d'aider le public de nos Centres à réaliser lui-même toute une série de meubles ou d'objets permettant une amélioration de l'aménagement intérieur des habitations.

NOUVEAUX

DANS LE BULLETIN N° 16)

PATRONS COUTURE :

— Robe pour enfant de 3 ans.
— Veste pour enfant de 3/4 ans.
— Veste pour enfant de 6 ans.
— Veste pour enfant de 10 ans.
— Veste pour enfant de 12 ans.
— Pantalon pour enfant de 3 ans.
— Barboteuse pour enfant de 3 ans.

AFFICHES :

— Campagne Trachome (2 affiches).
— Panneau « yeux mobiles » (2 parties).
— Au Centre Social Educatif : on fabrique, on répare ses meubles.
— La forge.
— « Gros bénéfices - petits animaux ».

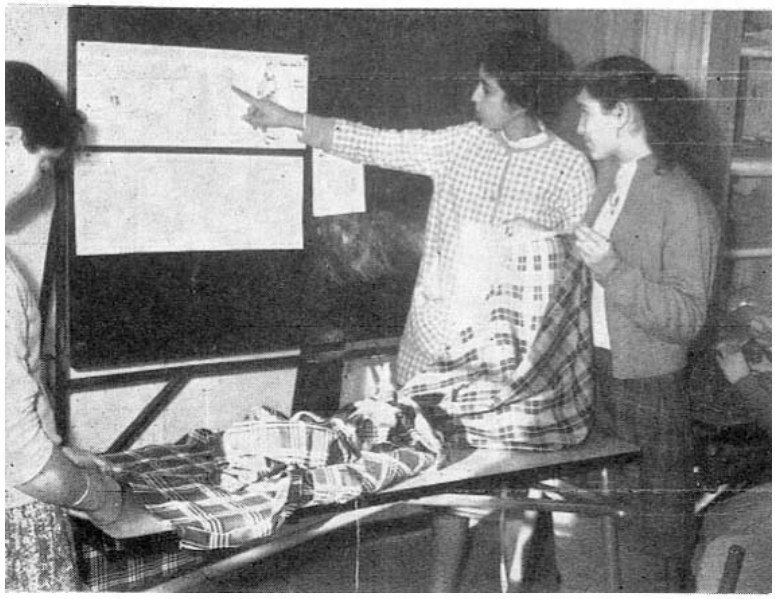

PROGRESSIONS

Textes ronéotypés

— Progression calcul (addition, soustraction) supprimée et remlpacée par « Progression Calcul ».
— Progression Electricité.

(ADDITIF A LA LISTE PARUE

BROCHURES :

LA FORET QUI SAUVE

Ruine lente d'un village à la suite de défrichements inconsidérés. Résurrection du village grâce au reboisement décidé par les villageois aidés par les institutions existantes.

LE FUMIER

Brochure initiant dans un langage simple le fellah aux meilleurs procédés de constitution et de réserve de fumier.

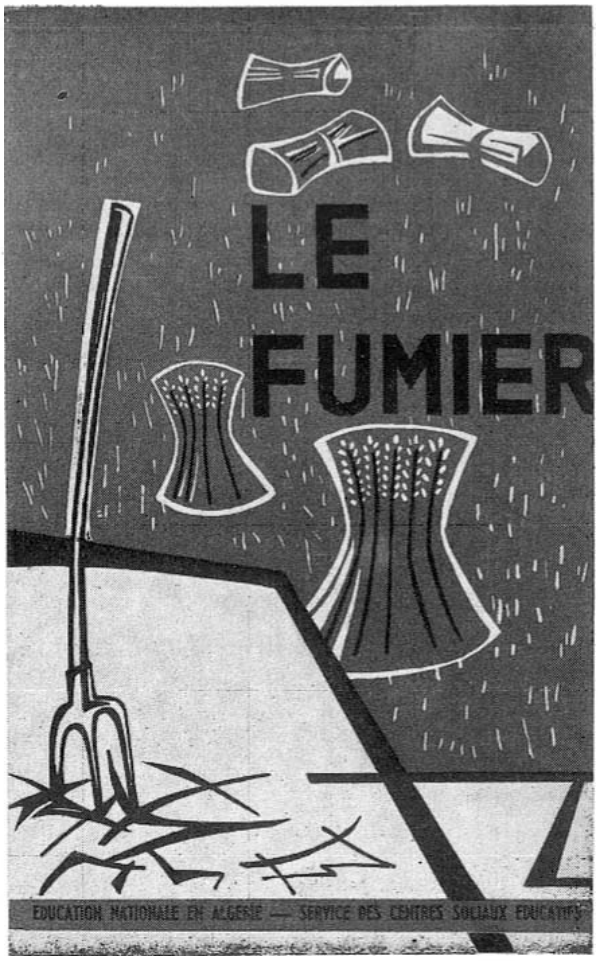

NOUVEAUX

(DANS LE BULLETIN N° 16)

AU JOUR LE JOUR DANS LE BLED

Efforts « au jour le jour » d'une famille de fellahs en vue d'améliorer les formes d'exploitation de sa petite propriété (100 pages).

LES LAPINS

Façon de constituer un clapier à partir d'une très modeste mise de fonds et manière de conduire à bien un élevage qui peut être particulièrement rentable.

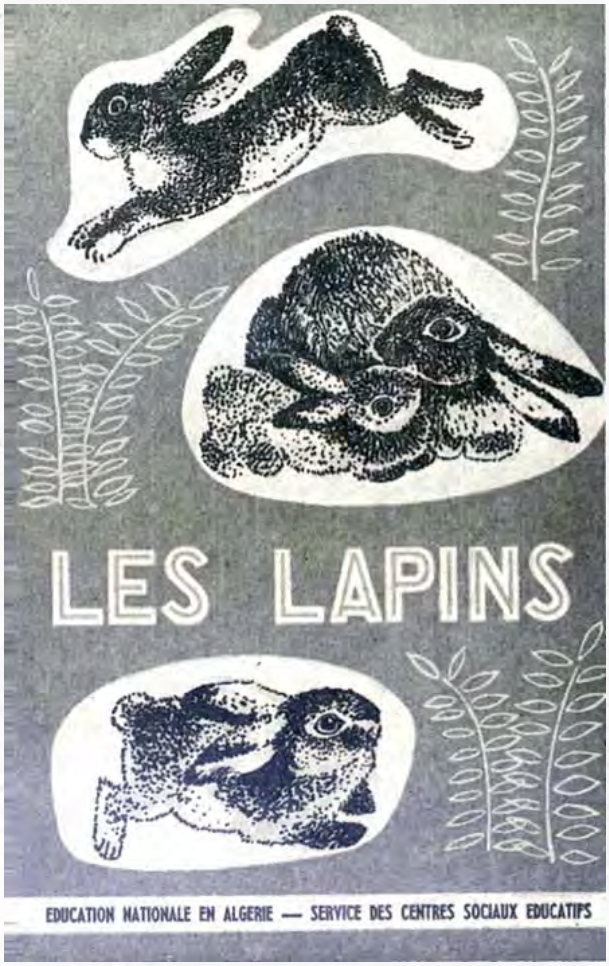

Au C.S.E. d'Er-Rahel (Oran).

Ancienne Imprimerie
— V. HEINTZ —
41, rue Mogador
ALGER

Dépôt légal Imp. n° 831 - Juin 1961 - Editeur n° 23